

## **Autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin : une contextualisation par les projets & programmes d’alphabétisation**

### **Empowering rural women in Benin: a contextualization through literacy projects and programs**

**Ahonami Yvette DOGNON (Chercheur)**

*Université Africaine de Développement Coopératif (UADC), Bénin*

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Adresse de correspondance :</b>  | Université Africaine de Développement Coopératif<br>sise au quartier JAK à AKPAKPA, derrière le Ministère de la Santé,<br>à côté de la Direction Générale de FAN MILK<br>01 BP 1236 RP<br>Tél. : (229) 21 33 06 39 & (00229) 97 60 56 46<br>Fax : (229) 21 33 15 06<br>COTONOU (République du Bénin)   |
| <b>Déclaration de divulgation :</b> | Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.   |
| <b>Conflit d'intérêts :</b>         | Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.   |
| <b>Citer cet article</b>            | DOGNON, A. Y. (2023). Autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin : une contextualisation par les projets & programmes d’alphabétisation. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(1-2), 213-244. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.7581916">https://doi.org/10.5281/zenodo.7581916</a> |
| <b>Licence</b>                      | <b>Cet article est publié en open Access sous licence<br/>CC BY-NC-ND</b>  |

*Received: December 01, 2022*

*Published online: January 31, 2023*

**International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME**

**ISSN: 2658-8455**

**Volume 4, Issue 1-2 (2023)**

## **Autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin : une contextualisation par les projets & programmes d'alphabétisation**

### **Résumé**

L'autonomisation dite « empowerment » des femmes rurales reste l'une des stratégies de lutte contre leur situation de pauvreté et de vulnérabilité. Elle a fait l'objet de plusieurs études qui ont tenté de la mesurer pour connaître des effets des actions de développement en leur faveur.

Concept polysémique et multidimensionnel, l'autonomisation est complexe ; sa mesure est difficile et présente des défis liés, notamment, à ses caractères subjectif et contextuel qui suggèrent une définition opérationnelle et contextuelle du concept. Par les programmes d'alphabétisation, les femmes sont susceptibles de devenir autonomes. Un des aspects déterminants de ces programmes est « le moment où les participantes sont invitées à établir le profil de ce que devrait être une femme autonome dans le contexte qui lui est propre ».

Cet article tente de répondre à la question suivante : quelle est la perception de l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte du Bénin où plusieurs programmes d'alphabétisation ont été mis en œuvre ?

Dans cette optique, une approche exploratoire, qualitative et participative fut adoptée et soutenue par six (06) entretiens de groupe de sept (07) femmes rurales chacun dans six (06) départements du Bénin. Par la méthode d'analyse du contenu, le concept d'autonomisation est contextualisé avec un cadre de mesure adaptée et une définition locale telle qu'elles l'ont perçue : *l'autonomisation est un processus de changement qui intervient dans la vie des femmes, par lequel elles accèdent/acquièrent (à) plus de ressources économiques et sociales, accèdent à de nouvelles connaissances et compétences pour améliorer leur bien-être et celui de leur famille, ainsi que pour renforcer leurs capacités de négociation avec les hommes/conjoints, négociation qui conduit à une consultation mutuelle et aboutit à des prises de décisions plus libres.*

Les résultats obtenus pourraient servir de point de départ pour des recherches futures visant à évaluer les effets ou l'impact de la participation des femmes rurales aux projets et programmes d'alphabétisation sur leur niveau d'autonomisation.

**Mots clés :** Autonomisation, femme alphabétisée, femme participante, milieu rural, mesure.

**Classification JEL:** C83, I 25, I28, I38, I31, J16

**Type de l'article :** Recherche empirique

### **Abstract**

The so-called “empowerment” of rural women remains one of the strategies for combating their situation of poverty and vulnerability. It has been the subject of several studies which have attempted to measure it to know the effects of development actions in their favor.

A polysemic and multidimensional concept, empowerment is complex; its measurement is difficult and presents challenges related particularly to its subjective and contextual characteristics, which suggest an operational and contextual definition of the concept. Through literacy programs, women are likely to become self-sufficient. One of the defining aspects of these programs is “when participants are asked to profile what an empowered woman should be in her own context”.

This article attempts to answer the following question: what is the perception of empowerment of rural women in the context of Benin, where several literacy programs have been implemented?

In this perspective, an exploratory, qualitative and participatory approach was adopted and supported by six (06) group interviews of seven (07) rural women each in six (06) departments of Benin. Through the content analysis method, the concept of empowerment is contextualized with an appropriate measurement framework and a local definition as they perceived it: Empowerment is a process of change that takes place in women's lives, by which they access/acquire (to) more economic and social resources, gain access to new knowledge and skills to improve their well-being and that of their families, as well as to increase their negotiation skills with men/spouses, negotiation that leads to mutual consultation and results in freer decision-making.

The results found could serve as a starting point for future research aimed at assessing the effects or impact of rural women's participation in literacy projects and programs on their level of empowerment.

**Keywords:** Empowerment, literate woman, participating woman, rural environment, measurement.

**JEL Classification:** C83, I 25, I28, I38, I31, J16

**Type of paper:** empirical research

## 1. Introduction

Le Bénin, à l'instar d'autres pays d'Afrique de l'Ouest en particulier, s'est engagé dans la réalisation de l'Objectif de Développement durable (ODD 5)<sup>1</sup>, lequel vise à « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes* ». De façon plus particulière, le pays entend faciliter l'autonomisation des femmes à travers nombre de politiques et stratégies de développement au regard de leur situation peu reluisante dans presque tous les domaines, qui ne leur donnent pas la possibilité de sortir de la pauvreté et de faire des choix pour leur vie. Au nombre de ces stratégies figurent les projets et programmes d'alphabetisation (PPA) mis en œuvre au Bénin dont les objectifs de résultats visés vont dans le sens de l'émancipation socio-économique et politique des individus en général et des femmes rurales en particulier.

Au-delà des arguments de lecture, d'écriture et de calcul, l'alphabetisation devrait permettre aux populations, notamment les femmes rurales, de mieux produire, de rentabiliser leurs productions, de connaître leurs droits, de participer au processus de prise de décision, d'être des agents de développement..., bref de connaître l'autonomisation (MAEP, 2001).

En effet, l'alphabetisation des femmes en général et des femmes rurales en particulier, les « *autonomise, leur permet de devenir mobiles, accroît leur aptitude à prendre des décisions et à mieux prendre leurs vies en main...* » (Raya, 2012, p. 1). Elle a des effets sur l'autonomisation des femmes dans divers contextes, quoique controversés et les résultats sont difficiles à comparer en l'absence d'un cadre universel d'analyse de l'autonomisation. La littérature théorique et empirique présente donc une grande diversité dans les approches visant à mesurer l'autonomisation des femmes.

L'autonomisation paraît différente selon les contextes et les domaines (CRDI, 2018). Selon le champ, le domaine d'activité étudié, le contexte urbain/rural, le concept de l'autonomisation n'a pas la même compréhension et la même signification et nécessite que sa mesure soit fondée sur un cadre conceptuel et d'analyse adaptée au contexte. Autrement dit, l'autonomisation se manifeste différemment selon les contextes, les pays, les régions et différemment selon les différents domaines de la vie de la femme (Laszlo & Grantham, 2018) ; elle revêt un caractère contextuel qui constitue, entre autres, l'un des défis liés à sa mesure. De plus en plus, les études sur l'autonomisation intègrent ce caractère contextuel et les auteurs travaillent à rendre explicite le concept d'autonomisation des femmes qu'ils utilisent, et à choisir les mesures qui conviennent aux cadres étudiés (Malhotra, 2002 ; Dominguez, 2005). En tant que telle, l'autonomisation des femmes dans le domaine de la santé dans les pays d'Afrique Sub-saharienne<sup>2</sup>, tel qu'elle est perçue par les femmes bénéficiaires d'un programme de microcrédit<sup>3</sup> au Mali en exemple, peut être différente de celle perçue par les femmes alphabétisées au Bénin. Il est donc essentiel que les initiatives pour autonomiser les femmes rurales, telles que les PPA, et ceux qui les évaluent, adoptent des cadres conceptuels clairs, fondés sur des définitions de l'autonomisation propres au contexte (Sarr, 1998 ; CRDI, 2018). Un des aspects déterminants de ces programmes est « le moment où les participantes sont invitées à établir le profil de ce que devrait être une femme autonome dans le contexte qui lui est propre ».

Ainsi, quelle est la perception de l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte du Bénin où plusieurs PPA ont été mis en œuvre ? Telle est la question à laquelle la présente recherche tente de répondre.

Dans une approche exploratoire, qualitative et participative, elle a pour objectif principal d'asseoir un cadre conceptuel pour la mesure de l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte des projets & programmes au Bénin. De façon spécifique, cette étude vise à explorer

<sup>1</sup> Programme National de Développement (PND 2018-2025) Bénin.

<sup>2</sup> Asaolu (2018)

<sup>3</sup> Dominguez (2005)

de quelle manière les femmes rurales participantes aux PPA définissent et caractérisent l'autonomisation au Bénin.

Les résultats de cette recherche permettront d'enrichir la littérature sur le concept de l'autonomisation en général et sur sa contextualisation en particulier. Elle offrira un cadre d'analyse de la relation entre l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes rurales qui pourra ensuite servir à la mesure des contributions des efforts en matière d'alphabétisation à la réalisation de l'ODD 5 au Bénin et de l'autonomisation des femmes rurales spécifiquement.

Le présent papier est subdivisé en cinq (05) principales parties dont la première porte sur la conceptualisation de l'autonomisation, la deuxième présente la multidimensionnalité du concept d'autonomisation, la troisième, le cadre théorique de la mesure de l'autonomisation, la quatrième expose la méthodologie adoptée tandis que la dernière présente les résultats.

## 2. Concept d'autonomisation

L'autonomisation est un concept défini de plusieurs manières dans la littérature. Elle se révèle polysémique et multidimensionnelle, ce qui la rend complexe et difficile à appréhender.

### 2.1 Concept polysémique de l'autonomisation

Selon le dictionnaire en ligne, Dicolink, l'autonomisation peut être appréhendée comme un processus permettant à une personne ou une organisation de se doter des moyens nécessaires à son autonomie.

La documentation relative à l'autonomisation des femmes définit et conceptualise la notion selon différentes approches terminologiques souvent interchangeables de « promotion », « émancipation », « *agency* » et autres (Dyson & Moore, 1983). Le concept a évolué dans le temps et difficile à cerner parce qu'il est abstrait et sujet à de nombreuses interprétations (MkNelly et McCord, 2001). Comme le fait observer Dominguez (2005), chaque auteur oriente le sens donné à son explication en fonction de certaines caractéristiques sur lesquelles il choisit de mettre l'emphase plutôt que sur d'autres.

L'ONU dans son rapport sur le développement Humain en 1995, a indiqué l'importance de la notion de participation et souligné que les gens doivent participer pleinement aux décisions et aux processus qui façonnent leur vie, mais en même temps, promouvoir une vision plutôt instrumentaliste de responsabilisation.

Pour Nelson et al. (2001), l'autonomisation est « un concept davantage individualisé » : soit « l'émancipation, comme une force qui permet aux femmes et à d'autres personnes marginalisées de s'aventurer au-delà des barrières traditionnelles, d'acquérir de nouvelles compétences, de décider et d'agir » (Nelson et al., 2001, p. 8-9). La définition de Mayoux (1999) met plutôt en évidence la notion de pouvoir : l'autonomisation est perçue comme un processus multidimensionnel. Elle opère à des niveaux différents et interdépendants et se fonde sur une analyse des relations de pouvoir (Mayoux, 1999 : 9). Quant à Antrobus (1989), il s'attarde dans sa définition sur les structures de subordination de genre : l'autonomisation est (...) un processus qui permet à une femme impuissante de développer l'autonomie, la maîtrise de soi et la confiance et, avec un groupe de femmes et d'hommes, un sentiment d'influence collective sur des conditions sociales oppressives. Elle soutient que lorsque les femmes commencent à comprendre l'oppression de genre, s'organisent pour changer les façons dont différentes institutions sanctionnent et facilitent leur traitement en tant que citoyennes de seconde classe, leur autonomisation peut se produire au niveau individuel (...)<sup>4</sup>.

Kabeer (1999, 2001) explore plutôt le concept par le biais de dimensions d'autonomisation dans l'exercice de choix stratégiques : (...) les processus par lesquels ceux à qui on a refusé la capacité de faire des choix acquièrent une telle capacité » (Kabeer, 1999 : 2), « l'expansion de

<sup>4</sup> Rapport sur le développement humain (1995) cité par Oxaal et Baden (1997 : 2).

la capacité des gens à faire des choix de vie stratégiques dans un contexte où cette capacité leur était auparavant refusée » (Kabeer, 2001, p. 18). Cette notion de choix a été reprise par Reeves et Baden (2000). Pour l'auteur, l'autonomisation est la capacité à faire des choix, mais cela doit aussi impliquer d'être capable de façonner les choix proposés (Reeves et Baden, 2000, p. 35). Sur les traces de ces prédécesseurs, Samman et Santos (2009) considèrent l'autonomisation comme le processus par lequel les individus acquièrent, après résistance ou contraintes, le pouvoir sous diverses formes. Elles peuvent avoir trait à l'habileté de créer de nouvelles possibilités, au pouvoir de devenir un acteur principal dans un groupe, au pouvoir de reconnaissance et de respect de soi, etc. Ainsi, Alsop et Heinsohn (2005) qualifient les individus et les groupes d'autonomisés lorsqu'ils « possèdent la capacité de faire des choix effectifs : c'est-à-dire de transformer ces choix en actions et en résultats désirés ».

Bien d'autres auteurs abordent le concept d'autonomisation sur plusieurs angles et considérations (Rowlands, 1998 ; Malhotra et al., 2002 ; Cheston et al., 2002 ; Nelson et al., 2001 ; MkNelly et McCord, 2001 ; Bisnath et Elson, 1999 ; Rowlands, 1995 ; Oxaal and Baden 1997 ; Malhotra et al., 2002 ; Cheston et Kuhn, 2002) ; Reeves et Baden, (2000) ; etc).

L'examen des définitions de l'autonomisation révèle à la fois la diversité et les points communs (Narayan 2002, p. 10). Ils se rapportent (i) à différentes formes d'autonomisation : la forme individuelle et la collective de l'autonomisation auxquelles font référence les auteurs (UN, 2001). Pour ces auteurs, alors que l'autonomisation individuelle fait référence à des transformations au niveau d'un seul individu, l'autonomisation collective renvoie à des changements et des renégociations de structures de genre dans la sphère publique. Ces deux formes se révèlent à la fois complémentaires et nécessaires malgré une concentration de la majorité des écrits et développements sur la forme individuelle (Oxaal et Baden, 1997 ; Bisnath et Elson, 1999). En outre, une troisième forme d'autonomisation dans le modèle de Rowlands (1998, p.22) : « *in close relationships* » est caractérisée en termes de leurs relations personnelles les plus étroites des femmes, en particulier avec les maris et les membres de la famille immédiate.

(ii) Le concept d'autonomisation se définit également par les auteurs selon qu'il s'agit d'un contexte donné (Malhotra et al. , 2002; Cheston et al., 2002; Nelson et al. , 2001; MkNelly et McCord, 2001; Mayoux, 1999). Comme l'expliquent ces auteurs, « la définition du concept d'autonomisation varie en fonction de la culture » (Nelson et al. 2001, p. 8-9), parce que qu'elle conditionne les attentes par rapport au rôle de genre (ACDI, 2001 : 2).

(iii) Plusieurs auteurs décrivent l'autonomisation comme étant un processus (Kabeer, 2001 ; Bisnath et Elson, 1999 ; Rowlands 1995 ; Oxaal and Baden 1997 ; Malhotra et al., 2002 ; Cheston et Kuhn, 2002) et à la fois un but (Malhotra et al., 2002 ; UN, 2001; Bisnath et Elson, 1999). Ainsi, la notion de processus, émergeant de la littérature théorique, est de plus en plus intégrée dans les études empiriques (Malhotra et coll., 2002). Les différents travaux ont cherché à développer « une compréhension globale de l'autonomisation en décomposant le processus en dimensions » (Malhotra et coll., 2002 : 7). La définition qui fait l'humanité au sein de la littérature est celle de Kabeer (1999, 2001) avec trois dimensions : Il s'agit des dimensions ressources, la fonction d'agent actif et les réalisations.

Pour Kabeer (1999, 2001), l'autonomisation peut s'expliquer par « un changement et une amélioration de la dimension "Ressource ". Cette dimension fait référence à l'ensemble des conditions dans lesquels les choix sont faits. L'autonomisation s'explique également par une transformation interne qui permet aux femmes de « définir l'intérêt personnel et le choix et se considérer comme non seulement capable, mais aussi avoir le droit de faire des choix (Malhotra et al., 2002 : 2) : Fonction d'agent actif. En outre, elle exprime le potentiel et les possibilités que les femmes ont de mener le genre de vie qu'elles souhaitent : Réalisations ou « accomplissements ».

En résumé, l'autonomisation des femmes a une diversité de définition et difficile à cerner eu égard également à son caractère contextuel. Elle « pourrait être mise en relation avec le phénomène d'inégalité des genres, étant entendu que les hommes et les femmes sont typiquement inégaux sur différents aspects, et que la nature ou l'étendue de leurs différences peuvent varier d'un domaine à un autre » (Mason, 1986). Elle est d'ailleurs multidimensionnelle.

## 2.2 Multidimensionnalité de l'autonomisation

Selon Mayoux (2001, p. 9), l'autonomisation est multidimensionnelle en raison des relations de pouvoir qui s'opèrent dans les différentes sphères de la vie (économique, socioculturel, politique, légal, interpersonnel et psycho-cognitif, etc) et à différents niveaux (individuel, ménage, communauté).

### 2.2.1 Composantes de l'autonomisation

Dans la littérature empirique, un certain consensus est fait sur six composantes de l'autonomisation : économique, socioculturel, politique, légal, interpersonnel et psycho-cognitif ( Malhotra et al., 2002) . Un exemple est la synthèse proposée par Malhotra et al. (2002), présentée dans le tableau N°1 en annexe.

**Le domaine économique** couvre les ressources productives tandis que la composante socioculturelle « Une gamme de sous-domaines de l'autonomisation, des systèmes de mariage aux normes concernant la mobilité physique des femmes, au système de soutien social non familial et aux réseaux disponibles pour les femmes » (Maltotra et al., 2002, p.11). Au titre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, cinq principaux critères ont été retenus pour caractériser l'autonomie des femmes : le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (PNUD, 2008). De façon résumée, l'on peut donc définir l'autonomisation économique des femmes par la possibilité pour elles d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux ressources économiques (emploi, services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge. Dès lors, l'autonomisation donne la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques des sociétés. Pour Pradhan (2003), l'autonomisation des femmes est un changement important de la perspective conventionnelle socio-économique de voir la subordination des femmes comme un manque de mesures socio-économiques et de pouvoir lié à l'éducation, aux revenus ou à l'accès aux ressources. L'autonomisation économique apparaît donc comme un processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper économiquement. Au Canada, des associations de lutte contre la pauvreté effectuent la promotion de l'autonomisation pour alléger le fardeau social et économique de certains milieux en perdition (Le Bossé et al., 2002). Des initiatives sont conçues avec des mesures spécifiques pour responsabiliser les femmes, en leur permettant de se rattraper et d'acquérir les moyens et les capacités de participer à la tradition du développement économique et social (FIDA, 2003). Les Nations Unies identifient trois dimensions à l'autonomisation économique des femmes qui, chacune, peuvent être améliorées par l'adoption de mesures concrètes. La première dimension est celle des opportunités économiques qui peuvent être favorisées par des actions visant notamment à accroître l'employabilité et l'entrepreneuriat des femmes tout en favorisant leur accès au secteur financier. La seconde dimension est celle de l'amélioration des statuts légaux et des droits des femmes, en particulier en matière d'accès à la propriété, à la succession et à l'héritage. La troisième dimension concerne la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels économiques. Cette participation peut être favorisée par l'implantation de

mécanismes qui encouragent la présence des femmes dans les instances décisionnelles. Il s'agit, par exemple, de développer des stratégies pour valoriser la nomination de femmes dans les postes de décision du secteur public ou bien d'établir des programmes qui supportent le réseautage des femmes et le développement d'associations d'affaires, ou encore, de promouvoir la place des femmes dans les organisations syndicales. Par ailleurs, l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux constitue un moyen d'accroître la voix des femmes dans les processus de décision et de faciliter leur inclusion dans la sphère économique (PNUD, 2008)<sup>5</sup>.

Malhotra et al. (2002) et Rowlands (1998) lient **le domaine interpersonnel** au processus d'autonomisation au sein du ménage et dans les relations entre membres de la famille. L'autonomisation y a trait à la participation à la prise de décision domestique, le contrôle des relations sexuelles, la capacité à prendre des décisions liées à la maternité, l'utilisation de la contraception, l'obtention de l'avortement, le choix délibéré de l'époux et du moment du mariage et l'absence de violence sur les femmes. Au niveau communautaire, l'autonomisation dans le domaine interpersonnel se réfère aux avancées dans les systèmes de mariage, ou dans les relations entre homme et femmes accordant plus d'autonomie à la femme ainsi qu'aux campagnes locales contre la violence sur les femmes.

**Quant à la composante politique**, elle renvoie à la notion d'organisation (Stromquist, 1995) et à celle d'institution politique (ACDI, 1997, p. 103). L'autonomisation intéresse aussi les politiques et les programmes mis en œuvre par les gouvernements et les organisations internationales pour atténuer les difficultés et les épreuves qui sont le lot quotidien des femmes (Datta & Kornberg, 2002). Nelly Stromquist (1995) définit l'autonomisation comme un concept socio-politique comportant quatre aspects - « cognitif, psychologique, politique et économique ». Il résulte des quatre aspects précités que l'autonomisation permet aux femmes de faire des choix, ce qui signifie alors pour elles d'avoir une force relative et un pouvoir de négociation. D'après l'auteur, l'aspect politique comprendrait la capacité à s'organiser et à se mobiliser en vue d'un changement. Par conséquent, un processus d'autonomisation doit inclure non seulement une prise de conscience individuelle, mais aussi une prise de conscience et une action collective. S'il est clair qu'elles peuvent accéder individuellement à l'autonomie, la vision féministe est celle où les femmes sont capables d'articuler collectivement leur voix et de prouver leur force collective. La notion d'action collective est fondamentale pour l'objectif de réalisation de la transformation sociale (Stromquist, 1995).

Pour sa part, Amartya Sen (1984) élargit le concept d'autonomisation, en mettant en lumière l'importance de l'« initiative » humaine et la liberté de l'individu pour la réalisation des objectifs de développement. Il cite, au nombre des capacités fonctionnelles de l'être humain, la faculté d'imaginer, de penser et de raisonner, celle d'avoir le contrôle sur l'environnement politique. S'agissant de l'équité entre les genres, il pense que tout changement positif suppose que les femmes, devenues autonomes et indépendantes sur le plan économique, soient à même de déployer leur « initiative » surtout au plan politique. Il s'entend donc de cette tentative d'explication que l'autonomisation apparaît comme la faculté de participer à la prise de décision, de diriger et de contrôler sa propre vie.

Dans le même ordre d'idée, Yunus (1996) reconnaît que l'autonomisation permet aux femmes de ne plus être à la périphérie, mais au centre des situations et des décisions qui façonnent leur existence. Il a, par ailleurs, souligné que l'intégration de la perspective féministe dans le concept d'autonomisation impliquait une nouvelle conception, à long terme, des sociétés, qui serait fondée sur des relations démocratiques. Cette variante de définition s'apparente à celle dont nous nous inspirons dans le cadre de cette recherche. Abordant le concept d'autonomisation de la femme dans une approche politique, elle se réfère aux fondamentaux de la démocratie.

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement Ibid., 2008, p. x-xi. 5.

**La composante légale** couvre « la reconnaissance juridique et constitutionnelle des droits des femmes » (Malhotra et al., 2002). Selon ces auteurs, elle concerne de la protection légale de leurs droits et leur représentation et participation au sein des institutions.

Enfin, **la composante psycho-cognitive** représente un amalgame des dimensions psychologiques et cognitives de Stromquist (1995), du bien-être individuel de Nelson et al., (2002) et de la vision de l'avenir de Schuler et al., (1997). Ils ajoutent que ce domaine fait aussi référence à la confiance en soi, à l'estime personnelle et au « *sense of agency*<sup>6</sup> » de l'individu, soit la réflexion derrière l'action.

Le caractère multidimensionnel de l'autonomisation s'illustre également par les différents niveaux d'agrégation qui le composent.

### 2.2.2 Niveaux d'agrégation de l'autonomisation

Les niveaux d'agrégation de l'autonomisation « font référence à la portée du phénomène, de l'individu à l'ensemble de la société » (Dominguez, 2005, p.107). Bien qu'un consensus sur la définition de ces niveaux ne soit réalisé dans la littérature empirique, les économistes Narayan (2000), Pitt et Khandker (1998) analysent l'autonomisation en fonction de deux niveaux : micro et macro.

Au niveau micro, l'individu, le ménage et la communauté et ses institutions sont considérés alors que le niveau macro inclut le système des marchés et le système politique (Malhotra et al., 2002). Malhotra et al. (2002) doignent les études menées par les sociologues et les démographes qui circonscrivent le niveau micro à l'individu et au ménage tandis qu'elles recouvrent le niveau macro par l'ensemble des autres champs à partir de la communauté. Kabeer (2001, p.27) considère finalement que l'autonomisation reflète des changements à trois niveaux différents : niveaux plus profonds (relations structurelles de classe / caste / genre [...]); niveaux intermédiaires (règles institutionnelles et ressources [...]); niveaux immédiats (ressources individuelles, agence et réalisations).

Dominguez (2005) signale le flou empirique qui existe dans la littérature au niveau intermédiaire, situé entre l'individu/ménage et l'Etat/Nation, mais ainsi que la rareté des études qui l'analysent sont plutôt rares (Mathotra et al., 2002 ; Miller & Razavi, 1998). Pourtant, ce niveau est non loin d'être négligeable comme le pensent Malhotra et al. (2002)<sup>7</sup>. L'autonomie de la femme couvre ainsi plusieurs dimensions (Dahoun et al., 2013) qui la rend complexe à cerner d'autant qu'elle peut être effective dans une dimension pendant qu'elle ne l'est pas dans une autre [Kishor (1995, 2000), (Hashemi et al., 1996), (Malhotra et al., 1997), (Beegle et al., 2001)]. Cette complexité à cerner l'autonomie se réfère également à son caractère contextuel, et « pourrait être mise en relation avec le phénomène d'inégalité des genres, étant entendu que les hommes et les femmes sont typiquement inégaux sur différents aspects, et que la nature ou l'étendue de leurs différences peuvent varier d'un domaine à un autre » (Mason, 1986). En effet, les activités proposées dans les PPA incluent la mobilisation politique, les changements légaux, l'éveil de la conscience et l'éducation populaire (Sen & Grown, 1985).

## 3. Fondement du lien théorique entre alphabétisation et autonomisation

Les bienfaits de l'alphabétisation et le caractère multidimensionnel de l'autonomisation établissent le potentiel qu'ont les projets et programmes d'alphabétisation (PPA) à avoir une incidence sur les progrès visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et l'ODD 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

<sup>6</sup> (Rowlands, 1998, p. 23)

<sup>7</sup> (...) institutional and normative structures such as family systems, infrastructure, gender ideologies, regional or local market processes, etc. are most likely to affect women's employment. It is often precisely at these intermediary levels that normative changes occur and where programmatic or policy interventions often operate. (Malhotra et al., 2002 : 14).

» en particulier. Cependant, l'analyse de la relation entre alphabétisations et l'autonomisation des femmes semble ne pas être formalisée dans la littérature.

### 3.1 Alphabétisation et les Objectifs de Développement Durable

Depuis des décennies, plusieurs acteurs de développement (organismes internationaux et multilatéraux, les Partenaires Techniques et Financiers, les bailleurs de Fonds, les ONG, les Sociétés civiles) évoquent des raisons qui justifient les PPA. Pour ces auteurs, l'alphabétisation est perçue comme un outil indispensable au développement de l'être humain, voire à l'autonomisation. L'alphabétisation des femmes est étroitement liée à leur autonomisation, qui est depuis des décennies un objectif officiel de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes (UNESCO, 2016, p.8).

En effet, à la suite d'un travail qu'elle a effectué sur un échantillon d'un million de femmes aux États-Unis et 48 pays en développement d'Afrique d'Asie et d'Amérique du Sud, l'ONG Proliteracy WorldWide (2004), arrive à la conclusion que le taux de mortalité infantile élevé, l'espérance de vie faible et la prédominance de la malnutrition dans ces régions est imputables au faible taux d'alphabétisation qu'on y observe<sup>8</sup>. Abondant dans le même sens, l'ONG SIL international (2005) montre, en ce qui la concerne, que l'alphabétisation est importante pour le développement social, tant en termes de production que de consommation. Comme ils peuvent mieux participer aux processus démocratiques et politiques, les adultes alphabètes sont plus à même de comprendre et de défendre les droits de l'homme<sup>9</sup>. En effet, l'alphabétisation joue un rôle déterminant dans la vie d'une femme et en conséquence dans la vie de sa famille, en particulier pour ce qui est des questions de santé. Les femmes sachant lire sont plus motivées à participer au processus électoral, que ce soit en tant que candidate électorale, membre de l'équipe d'un candidat ou comme votante. Il existe de nombreux exemples pratiques de communautés devenant économiquement et socialement plus engagées dès lors qu'elles sont alphabètes.

L'UNESCO (2007) voit en l'alphabétisation, l'un des principaux éléments nécessaires pour promouvoir le développement durable, en ce sens qu'elle donne aux individus les moyens de prendre les bonnes décisions dans le domaine de la croissance économique, du développement social et de l'intégration environnementale<sup>10</sup>. L'organisme (UNESCO) reconnaît qu'une personne instruite est mieux armée pour relever tous les défis de la vie ; en l'occurrence, du défi de rechercher un emploi à celui d'éviter les maladies<sup>11</sup>. « Lorsqu'une femme analphabète devient alphabète, poursuit-il, ses possibilités de voir sa situation s'améliorer sur le plan individuel et social augmentent de façon dynamique. Ces femmes voient par la suite s'améliorer leurs possibilités de travail et d'emploi et se renforcer leur autonomie au sein de leurs communautés ». D'un autre côté, l'organisme perçoit l'alphabétisation comme un outil indispensable au processus d'autonomisation des individus, des familles et des communautés, en ce sens qu'elle améliore leur qualité de vie. Aussi, conclut-elle, « grâce à son effet multiplicateur, l'alphabétisation contribue à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, infléchir la croissance démographique, atteindre l'égalité des genres et assurer le développement durable, la paix et la démocratie, bref l'autonomisation de l'être<sup>12</sup> ». De manière plus globale, plusieurs études<sup>13</sup> et en particulier, celle d'Easton (2014)<sup>14</sup> relative aux analyses

<sup>8</sup> (Proliteracy, 2004)

<http://www.proliteracy.org/NetCommunity/Document.Doc?id=36>

<sup>9</sup> (SIL, 2005) [http://www.sil.org/literacy/wom\\_lit.htm](http://www.sil.org/literacy/wom_lit.htm).

<sup>10</sup> (UNESCO, Initiative pour l'alphabétisation: savoir pour pouvoir (LIFE), 2007).

<sup>11</sup> (UNESCO, Initiative pour l'alphabétisation: savoir pour pouvoir (LIFE), 2007, p. 3).

<sup>12</sup> (UNESCO, 2007)

<http://WWW.fr-unesco.org/thèmes/alphabétisation-tous>.

<sup>13</sup> Citées dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2006 (UNESCO, 2005b) et ses documents de référence.

<sup>14</sup> (Easton P. , Sustaining literacy in Africa: Developing a literate environment, 2014)

sur l'environnement alphabète en Afrique font état des liens avec un certain nombre d'ODD, notamment l'ODD N°5 « Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». En lien avec cet objectif, l'alphabétisation aide les femmes à participer davantage à l'activité économique, favorise leur autonomisation psychologique et renforce leur estime de soi (UNESCO, 2018, p.72).

Il existe donc une relation entre l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes qui peut être systématisée par un modèle théorique d'analyse du lien alphabétisation-autonomisation (Dognon, 2021, p. 52). Par un modèle du genre, il est possible de faire le rapprochement entre les deux concepts : l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes (rurales) et d'expliquer le mécanisme par lequel surviennent les transformations socio-économiques et politiques des femmes grâce à leur participation à PPA.

Notre recherche documentaire renseigne sur le potentiel de l'alphabétisation à autonomiser les individus en général et les femmes rurales en particulier.

### 3.2 Alphabétisation comme vecteur potentiel d'autonomisation

L'alphabétisation classique ou traditionnelle est alors comme l'"Aptitude à lire, à écrire, à appréhender des textes sur des sujets familiers, à comprendre toutes sortes de signes, d'Inscriptions", d'instructions et de consignes nécessaires pour évaluer son propre environnement" (Hunier & Harman, 1979). Ce concept d'alphabétisation a évolué et considérée comme étant fonctionnelle - Alphabétisation fonctionnelle - étant donné qu'elle confère/transmet à toute personne non analphabète (ou alphabétisée), les connaissances et compétences indispensables à l'exercice de toutes les activités où l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et sa communauté et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays» (Gal, 1962). Ensuite, l'alphabétisation va être désormais considérée comme « un processus politique, humain et culturel d'éveil des consciences et de libération » (Ramdas, 1990). Elle est ainsi conçue comme un agent important de changement tant personnel que social ; et reconnue, à ce titre, comme un outil essentiel pour conquérir des droits juridiques et socio-économiques (Stromquist, 1990) : l'alphabétisation conscientisante. Elle s'inscrit de ce fait dans les droits humains d'après l'UNESCO (2008). L'alphabétisation conscientisante, perçue comme un moyen de comprendre le monde, de s'interroger, de problématiser les structures sociales et l'exercice du pouvoir, faisant ainsi de l'alphabétisation un processus libérateur (UNESCO, 2018, p. 40), un outil d'autonomisation : moyen de comprendre le monde, de s'interroger, de problématiser les structures sociales et l'exercice du pouvoir, faisant ainsi de l'alphabétisation un processus libérateur.

De manière théorique, l'alphabétisation concourt à l'autonomisation dans toutes ses dimensions (UNESCO, 2006). Les bienfaits de l'alphabétisme sont multiples et de plusieurs ordres : humains, politiques, culturels, sociaux et économiques<sup>15</sup>.

**Au plan humain**, l'alphabétisation a des effets positifs sur *l'estime de soi* et l'améliore<sup>16</sup> [(Brown, 1990) ; (Canieso-Doronila, 1996) ; (Trovado, 2011) ; (Taboure, 2015)]. Elle induit chez l'individu un sentiment d'indépendance, d'auto-satisfaction et lui procure la confiance en soi et la reconstitution de son identité. Pour ces auteurs, elle peut également donner aux apprenants une certaine émancipation dans la participation aux activités au sein de leur famille, sur leur lieu de travail ou au sein de la communauté. Mis en œuvre dans un environnement favorable, les PPA pouvant faciliter des processus d'autonomisation socioéconomiques plus étendus [(Kagitcibasi et al., 2005) ; (Burchfield, 1996) ; (Dighe, 2004) ; (Burchfield et al.,

<sup>15</sup> (UNESCO, *L'alphabétisation, un enjeu vital, Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2006, p. 145*)

<sup>16</sup> UNESCO (2006)

2002b)], les participants deviennent « les auteurs de leur propre apprentissage, les concepteurs de leur propre connaissance et des partenaires dans le cadre d'un dialogue sur ce qui limite leur existence » (Easton, 2005, p. 21). Comme l'a indiqué Lind (1996)<sup>17</sup>, interrogés sur les raisons qui les avaient poussés à vouloir lire et écrire des lettres, gérer leur argent et apprendre l'anglais, de nombreux apprenants des deux sexes en Namibie ont répondu en faisant part de leur désir d'être autonomes et de pouvoir maîtriser les événements de la vie quotidienne comme « savoir garder un secret » ou « ne pas se faire avoir ». Au Népal, l'alphabétisation a permis aux femmes de franchir les barrières, de prendre la parole et revendiqué la participation (Clement, 2012) dans leurs familles et dans leurs communautés. « *Maintenant, nous ne cachons plus nos visages et ne tremblons plus de peur quand nous devons parler avec des gens du Katmandou* »<sup>18</sup>.

**Au plan social**, plusieurs chercheurs ont mis la lumière sur les effets positifs des PPA pour adultes sur la santé et le comportement reproductif des femmes ayant participé à ces programmes et sur la santé de leurs enfants, en exemple, au Nicaragua, en Bolivie et au Mexique [(Sandiford et al., 1995) ; (Burchfield *et al.*, (2002b) ; (Dexter et al., 1998) ; (Cochrane, 1979) ; (Wheeler, 1980)]. Autrement dit, grâce à la mise en pratique de l'alphabétisation, les individus peuvent acquérir de multiples aptitudes : rester en bonne santé et vivre plus longtemps, apprendre tout au long de la vie, avoir la maîtrise de leur comportement reproductif, élever des enfants en bonne santé et leur donner de l'instruction. D'où l'importance capitale à accorder aux bienfaits sociaux associés à l'amélioration des niveaux d'alphabétisme, qui sont notamment relatifs à l'allongement de l'espérance de vie, à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé des enfants. Plus particulièrement, comme en témoignent les études qualitatives menées à petite échelle, l'alphabétisme influe sur les traditions culturelles, qui ont elles-mêmes une incidence sur la santé – l'excision au Nigéria, par exemple (Egbo, 2000). Ensuite, l'alphabétisme confère des avantages considérables dans le domaine de l'éducation. Des parents instruits ont davantage tendance à envoyer leurs enfants à l'école et qu'ils sont mieux à même de les aider pendant leur scolarité<sup>19</sup>. Enfin, les PPA contribuent à l'égalité entre les sexes. Les femmes participantes accèdent à « des domaines traditionnellement régis par les hommes, en faisant des métiers majoritairement masculins, en apprenant la langue du pouvoir et des élites utilisées jusque-là par les hommes (lorsque seuls ceux-ci avaient accès à l'éducation formelle) et en participant à la gestion du budget du ménage » [ (Fiedrich et al., 2003) ; (Maddox, 2005)]. En Inde par exemple, « les femmes aiment aller aux cours d'alphabétisation parce qu'elles ont ainsi l'occasion de rencontrer d'autres personnes et d'étudier en groupe ; les cours d'alphabétisation offrent ainsi aux femmes un espace social en dehors de la maison » (Patel, 1996, p. 142).

**Au plan économique**, l'alphabétisme a un impact positif sur les revenus individuels, quel que soit le nombre d'années de scolarité (UNESCO, 2006). Selon l'institution, un programme mis en œuvre en Indonésie a généré un retour sur investissement de près de 25%, contre 22% pour l'enseignement primaire. Grâce aux PPA au Bangladesh, les personnes défavorisées ont vu leurs revenus accroître et sont sorties de la pauvreté. Barro (1991) a également montré dans son étude sur le lien entre l'alphabétisation et la croissance économique, que le taux d'alphabétisme des adultes et le taux de scolarisation entraînent l'un comme l'autre des effets positifs sur la croissance. D'ailleurs, il ressort de l'étude de Naudé (2004) portant sur 44 pays africains, réalisée à partir des données d'enquêtes sur la période 1970-1990, que l'alphabétisme figure parmi les variables ayant un effet positif sur la croissance du PIB par habitant.

**Au niveau politique**, l'alphabétisation peut favoriser une participation politique accrue et contribuer ainsi à élever la qualité des politiques publiques et à favoriser la démocratie<sup>20</sup>. La

<sup>17</sup> (Lind, 1996)

<sup>18</sup> Femmes membres du comité de développement du village de Baraha, Dailekh (Hopkins A. & Shrestha S., 2012, p. 6)

<sup>19</sup> (UNESCO, L'alphabétisation, un enjeu vital, Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2006, p. 146)

<sup>20</sup> UNESCO (2006, p.146)

corrélation entre éducation et participation politique peut être établie. En effet, dans une certaine mesure, les personnes instruites sont en effet plus enclines à voter, à faire preuve d'une plus grande tolérance et à prôner les valeurs démocratiques (Hannum et Buchmann, 2003)<sup>21</sup>. Des chercheurs ont également mis en évidence une corrélation entre les programmes d'alphabétisation pour adultes et l'augmentation de la participation aux activités syndicales et communautaires ainsi qu'à la vie politique nationale. Au Brésil, les ouvriers sur un chantier de construction élaborant eux-mêmes le PPA leur a permis une participation accrue aux activités syndicales (Ireland, 1994). Aux États-Unis, Greenleigh Associates (1968) et Becker et al. (1976) ont montré que, des personnes inscrites à un cours d'alphabétisation se sont davantage investies dans les activités communautaires.

Toutefois, Boggs et al. (1979) font remarquer, si ces personnes étaient plus enclines à s'inscrire sur les listes électorales, en revanche, elles ne votaient pas plus que les non-participants. Au Kenya, Carron et al. (1989) ont fait ressortir de leurs analyses que les personnes nouvellement alphabétisées participent davantage que les analphabètes aux élections et aux activités des associations. Comme font apparaître nombre de mesures de la participation politique, plus le degré d'assiduité à un PPA est élevé, plus les femmes sont nombreuses à faire part d'une évolution dans leur attitude à l'égard de la politique, à l'exception de l'inscription sur les listes<sup>22</sup>. En Turquie, Kagitcibasi et al. (2005) ont montré que les femmes ayant suivi des cours d'alphabétisation votent et participent davantage que les analphabètes aux activités des organisations communautaires. Au Népal, « les femmes inscrites dans des programmes publics d'alphabétisation (d'une durée de deux ans) manifestent une meilleure connaissance de la politique et s'estiment en mesure de remplir les fonctions d'élues politiques » (Burchfield et al., 2002a, 2002b<sup>23</sup>). Les résultats de ces analyses quantitatives sont corroborés par des études qualitatives telle que celle de Egbo (2000) au Nigéria, à la différence des femmes analphabètes, les femmes alphabètes déclarent avoir suffisamment confiance en elles pour participer aux réunions communautaires (Egbo, 2000). En El Salvador, dans les zones rurales, les femmes récemment alphabétisées savent faire entendre leur voix dans les réunions communautaires et se livrent à des analyses sociopolitiques très élaborées (Purcell-Gates & Waterman, 2000).

**Au plan culturel**, les PPA destinés aux adultes peuvent faciliter la transmission de certaines valeurs tout en encourageant la remise en cause d'autres valeurs, attitudes et comportements au moyen de la réflexion critique. Ils ouvrent également l'accès à la culture écrite, que les nouveaux alphabètes pourront décider d'explorer indépendamment de l'orientation culturelle des cours d'alphabétisation qu'ils ont suivis. Ils peuvent ainsi contribuer à préserver et à promouvoir l'ouverture et la diversité culturelles. Cependant, « les effets que l'alphabétisme peut avoir sur la culture - c'est-à-dire sur ce que les gens croient et sur leurs façons d'agir - d'un individu ou d'un groupe ne se manifestent que dans la durée, ils ne seront pas facilement ou immédiatement perceptibles et il ne sera pas aisé de voir en eux le résultat d'une intervention unique telle que l'alphabétisation ou un programme d'éducation des adultes » (Farah, 2006). Ils apportent des changements culturels en contribuant à remettre en cause les attitudes et les schémas de comportement. Ce type de transformation culturelle est la marque de l'approche de Freire, qui vise à développer les aptitudes à la réflexion critique<sup>24</sup>. De nombreux de ces programmes visent également à promouvoir des valeurs telles que l'équité, l'intégration, le respect de la diversité culturelle, la paix et la démocratie active, avec des résultats généralement limités.

Plusieurs études [Carr-Hill et al. (2001) ; Robinson-Pant (2001)] respectivement en Ouganda, au Népal ont pu montrer qu'entre participants et non-participants, les différences d'attitude étaient moins grandes que les disparités en matière de connaissances et que l'attitude des

<sup>21</sup> Cité dans UNESCO (2006, p.145).

<sup>22</sup> UNESCO (2006) : *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2006, chapitre 5, p.146.*

<sup>23</sup> Des programmes d'alphabétisation menés par des ONG en Bolivie ont donné lieu à des constats semblables (Burchfield et al., 2002b).

<sup>24</sup> (Freire P., *The politics of education: Culture, power, and liberation*, 1985)

femmes à l'égard de la planification familiale a été modifiée par l'influence des PPA pour adultes. Elles sont devenues plus promptes à exprimer leur volonté de changement. Les PPA qui se déroulent dans les langues minoritaires, notamment, améliorent l'aptitude des individus à participer à leur propre culture (Chebanne *et al.*, 2001) au Botswana, (Chupil, 2003) dans une communauté Orang Asli en Malaisie, (Norwood, 2003) dans la population karen au Myanmar, (Subba et Subba, 2003) parmi les Limbuaou Népal et (Tarawa, 2003) parmi les Maoris de Nouvelle-Zélande.

En résumé, ce survol théorique a permis de mettre en lumière les effets bénéfiques possibles des PPA sur des variables déterminantes de l'autonomisation. Elle se produit dans plusieurs domaines (économique, socioculturel, politique, humain et psychologique) et à divers niveaux de vie des individus et des femmes qui la rendent complexe et difficile à mesurer.

#### **4. Mesure empirique de l'autonomisation**

Dans la mesure de l'autonomisation, les auteurs adoptent des méthodes variées et développent des indicateurs suivant les études empiriques d'évaluation menées. Elles sont confrontées à de nombreux défis d'ordres conceptuels et opérationnels.

Dans cette sous-section, la stratégie et les indicateurs de mesure de l'autonomisation ainsi que les défis y relatifs sont exposés.

##### **4.1 Stratégies et indicateurs de mesure de l'autonomisation**

Selon Kaber (2001, p.18), « Quantifying empowerment appears to put the concept on more solid and objectively verifiable grounds ». Autrement dit, pour mesurer l'autonomisation, il faut disposer d'une définition opérationnelle du concept.

Il existe différentes manières de mesurer l'autonomisation, et ce, en fonction du champ d'étude de l'évaluation (Malhotra *et al.*, 2002 ; Kabeer, 2001). Ils expliquent que toutes les composantes de l'autonomisation ne s'observent pas aussi facilement à chacun des niveaux d'analyse. De même, il est possible de mesurer l'autonomisation en observant une relation entre la méthodologie de l'étude et les niveaux d'agrégation analysés. Comme l'explique Malhotra *et al.* (2002, p.14), la plupart des études qualitatives vont jumeler les niveaux de l'individu et du ménage aux « Structures institutionnelles de niveau méso et conditions normatives » [(Mayoux, 2000) ; (Kabeer, 1997) ; (Hashemi *et al.*, 1996)].

Quant aux études quantitatives, elles explorent tous les niveaux (Malhotra *et al.*, 2002). De plus, les études empiriques considèrent davantage la forme individuelle de (Malhotra *et al.*, 2002). En fait, la plupart d'elles « Les relations conjugales examinatrices et parfois les relations avec les femmes dans le ménage aussi bien » (Malhotra *et al.*, 2002, p.14).

Concernant la manière à effectuer la mesure de l'autonomisation, les auteurs lient les composantes avec les niveaux d'agrégation par l'entremise d'indicateurs d'autonomisation. Par la suite, nous allons définir de manière générale des indicateurs et dans le cadre de l'alphabetisation. Selon Hulme (2000), les indicateurs d'autonomisation mesurent des impacts sociaux. Parce qu'ils sont sensibles aux genres, ils doivent tenir compte à la fois « des changements d'ordre personnel, et des changements socioéconomiques et politiques (ACDI, 1997, p. 46)<sup>25</sup>.

Ces indicateurs permettent « les relations conjugales examinatrices et parfois les relations avec les femmes dans le ménage aussi bien » (Oxaal & Baden, 1997, p.20). Pour ces derniers auteurs, il existe plusieurs manières de développer les indicateurs d'autonomisation. Cependant, leur choix doit toujours dépendre de la définition du concept d'autonomisation retenue dans l'étude (ACDI, 1997). D'autres études empiriques révèlent que certains indicateurs intègrent un haut

---

<sup>25</sup> Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

niveau d'agrégation alors que d'autres se limitent à de plus petites unités d'analyse. C'est ainsi que Malhotra et al., (2002) a observé qu'un certain nombre d'indicateurs sont majoritairement utilisés dans les études empiriques comme le montre le tableau N°2 au niveau de l'individu/ménage. Cependant, la mesure de l'autonomisation reste confrontée à de divers défis.

**Tableau 1 : Indicateurs d'autonomisation au niveau individu/ménage**

|   |  |
|---|--|
| <b>Indicateurs les plus utilisés</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>rise de décision domestique</b><sup>26</sup></li> <li>- inance, allocation des ressources, dépenses du ménage</li> <li>- atière domestique et familiale (nourriture...)</li> <li>- elative aux enfants (bien-être, scolarité...)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>accès et contrôle des ressources</b></li> <li>- ccès et contrôle sur l'argent, le revenu familiale, les actifs, budget ...</li> <li>▪ <b>obilité et liberté de mouvement</b></li> </ul>  |
| <b>Indicateurs moins utilisés :</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- ontribution économique au ménage</li> <li>- tilisation du temps et division du travail domestique</li> <li>- iolence conjugale</li> <li><b>Connaissances managériales</b></li> <li>- anagement de la ferme</li> <li>- onnaissances comptables</li> <li>- ontrôle managérial du prêt</li> <li><b>Espace public</b></li> <li>- articipation politique</li> <li>- onfiance dans les actions de la communauté</li> <li>- éveloppement de collectivité sociale et économique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Support social</b></li> <li>- éseau de support traditionnel</li> <li>- tatut social de la famille d'origine</li> <li>- ctif apporté lors du mariage</li> <li>- ontrôle sur le choix des épouses</li> <li><b>Interaction dans le couple</b></li> <li>- ommunication dans le couple</li> <li>- égociations et discussions sur la sexualité</li> <li>- ppréciation dans la famille</li> <li>- entiment de sa propre valeur, estime personnelle</li> </ul> |

*Source : Traduction libre de Malhotra et al. (2002, p.25).*

## 4.2 Défis de la mesure de l'autonomisation

Les différents défis de la mesure de l'autonomisation sont d'ordre conceptuel et opérationnel. Ils se rapportent à la nature dynamique, contextuelle, subjective et 0compartimentale de l'autonomisation.

### ◆ Nature dynamique de l'autonomisation

« L'autonomisation implique un changement où par opposition à un état statique, elle est un processus dynamique » (Dominguez, 2005) : **le processus d'autonomisation**. Mesurer ce processus, signifie évaluer des changements dans le temps (Malhotra et al., 2002 ; Kabeer, 2001). La mesure du changement présente des difficultés à trouver la distance temporelle entre deux points dans le temps comme le suggèrent les auteurs tels que Malhotra et al. (2002) et Nelson et al. (2001). Ainsi, peu d'études empiriques intègrent le caractère dynamique de l'autonomisation.

Par ailleurs, l'élément temporel du processus soulève également un problème de pérennité des indicateurs de mesure de l'autonomisation (la pertinence des indicateurs peut varier dans le

<sup>26</sup>La prise de décision et l'accès et le contrôle des ressources sont les deux indicateurs les plus employés pour l'évaluation de l'autonomisation (Nelson G., Lord J., & Ochocka J., 2001) et (Malhotra et al., 2002). Ils se rapportent aux notions de ressources et fonction d'agent actif :

temps). Néanmoins, l'autonomisation faisant référence à un processus de changement où « des changements dans l'aptitude à opérer un choix peuvent être renforcés au niveau des trois dimensions qui composent un choix<sup>27</sup> », sa mesure pourra s'opérer en considérant ces dimensions. Il s'agit des dimensions « Ressources », « Fonction d'agent actif » et « Réalisations ». Ainsi donc, l'autonomisation peut être enregistrée à l'issue d'un processus au cours duquel une modification des ressources socio-économiques et humaines est notée, ainsi qu'au cours duquel la « fonction d'agent actif » se trouve renforcée.

#### ◆ **Nature subjective de l'autonomisation**

Un troisième défi réside dans la nature subjective du concept d'autonomisation. Comme MkNelly et McCord (2001), le processus d'autonomisation peut être observé et exprimé de plusieurs façons. La mesure de l'autonomisation doit donc inclure l'interprétation et la validation des participants elles-mêmes, et non uniquement, celle du chercheur (Kabeer, 2001 ; Malhotra et al., 2002 ; Nelson et al., 2001). Pour preuve, Kabeer (2001b : 19) utilise pour ses travaux de recherche des témoignages : « Témoignages personnels parce que l'habilitation contient un élément irréductiblement subjectif, mais j'ai cherché à interpréter mes conclusions sur la base de la compréhension de ce contexte plus large ». Mais, comme le soulignent Malhotra et al. (2002, p.17), « *there is the danger that indicators may be « too » internally defined, reflecting the limited viewpoint of the actors* ». Autrement dit, les indicateurs trop définis en interne risquent de ne pas refléter le point de vue limité des acteurs.

La prise en compte cette nature subjective dans la mesure de l'autonomisation suggère que les éléments ou variables que compose chaque dimension soient définis ensemble et de manière participative avec les participantes aux PPA.

#### ◆ **Nature contextuelle de l'autonomisation**

Nombre d'études empiriques menées depuis les années 90 ont démontré l'importance fondamentale du contexte aussi bien lors de la définition du concept d'autonomisation que lors de sa mesure. Un défi majeur de la mesure de l'autonomisation est relatif à la contextualisation de la définition du concept de l'autonomisation, puisque les comportements et attitudes qui représentent l'autonomisation dans un contexte donné peuvent avoir une toute autre signification dans un autre contexte (Reeves & Baden, 2000 ; Malhotra et al., 2002, p.9). Un cadre d'analyse principalement développé en Occident ne pourrait être utilisé pour étudier le contexte béninois si « les analyses de genre portent en elles un construit social (Sarr, 1999).

Face à ces défis, les auteurs ont développé différentes approches méthodologiques pour intégrer la nature contextuelle dans son opérationnalisation. Soit, l'approche qui l'intègre dans l'analyse, les facteurs contextuels vus comme d'importants déterminants dans la mesure de l'autonomisation<sup>28</sup>. Cette méthode est utilisée dans les grandes études internationales à vocation comparative fondées sur les mêmes indicateurs de mesure de l'autonomisation. Une autre méthode est celle qui tient compte du contexte dès le développement des indicateurs de mesure ; il s'agit de développer « un cadre conceptuel cohérent pour la mesure de l'autonomisation et de ses effets, mais pour permettre aussi une certaine flexibilité dans les indicateurs spécifiques utilisés afin de définir les éléments clés de ce cadre dans différents contextes » (Malhotra et al., 2002 : 17).

**Alors que l'adaptation des indicateurs commence généralement des méthodes qualitatives et exploratoires** (Nelson et al., 2001 ; ACIDI, 1997), une démarche participative est généralement « Essentiel à l'établissement de paramètres qui définissent l'autonomisation dans les contextes spécifiques du pays et du projet de développement » (Malhotra et al., 2002 : 17).

<sup>27</sup> (Isabelle, 2001, p. 3)

<sup>28</sup> (Malhotra et al., 2002 : 17)

### ◆ **Compartimentation du processus d'autonomisation**

Comme mentionné dans le paragraphe - mesure de l'autonomisation, les études empiriques procèdent par compartimentation<sup>29</sup>. « Les composantes ou les indicateurs d'autonomisation génèrent toutefois certaines complications en ce qui concerne la division et l'interprétation » : (Dominguez, 2005, p.118) au nombre desquelles les constats suivants sont faits :

- le processus d'autonomisation est un concept difficilement divisible,<sup>30</sup>
- les indicateurs d'autonomisation ne peuvent mesurer seuls l'autonomisation<sup>31</sup> ;
- l'interprétation difficile des indicateurs et leurs résultats qui suggèrent la prudence ;
- la mesure<sup>32</sup> difficile du processus d'autonomisation dans un projet (ACDI, 1997 ; Nelson et al., 2001 ; Mayoux, 1999).

Dans notre objectif de contextualiser l'autonomisation des femmes participantes aux PPA, ce dernier constat suggère une méthodologie appropriée qui tient compte des défis qui se posent et qui se fonde sur les stratégies utilisées par les chercheurs pour l'appréhender et la mesurer. C'est aussi dans ce contexte que dans sa politique d'alphabétisation, le Bénin a mis en œuvre depuis 1995 des projets et programmes d'alphabétisation en français et en langues locales dont les objectifs vont de l'émancipation socioéconomique et politique des populations. Au Bénin, l'alphabétisation est appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque<sup>33</sup>. Une personne alphabétisée est une personne qui sait lire et écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne dans une langue donnée<sup>34</sup>.

## **5. Méthodologie**

Fondée sur le modèle de Kabeer, la présente étude adopte une approche exploratoire, qualitative et participative qui intègre spécifiquement le caractère contextuel de l'autonomisation et assoit un cadre adapté de mesure empirique de l'autonomisation et d'analyse des effets de la participation des femmes rurales aux PPA, en termes d'autonomisation dans le contexte béninois. Elle développe des outils et utilise les données collectées via des entretiens auprès de groupes de femmes rurales ayant participé aux PPA au Bénin dans six (06) villages de 1990 à 2015.

### **5.1 Cadre empirique de mesure de l'autonomisation**

La méthode utilisée dans cette étude pour intégrer la nature contextuelle de l'autonomisation est celle qui tient compte du contexte dès le développement des indicateurs de mesure ; il s'agit de développer « un cadre conceptuel cohérent pour la mesure de l'autonomisation et de ses effets, mais pour permettre aussi une certaine flexibilité dans les indicateurs spécifiques utilisés afin de définir les éléments clés de ce cadre dans différents contextes » (Malhotra et al., 2002 : 17).

Nous exploitons également le caractère dynamique de l'autonomisation, vue comme un processus que nous saisissons par les deux premières dimensions du modèle de Kabeer, les « Ressources » du choix et « la Fonction d'agent actif » dans le choix. Comme exposé dans le cadre théorique, les études empiriques procèdent par compartimentation dans la mesure du processus. Elles allient dans la pratique les multi-dimensions de l'autonomisation et le

---

<sup>29</sup> Selon Bisnath et Elson (1999 :9), la compartimentation du processus d'autonomisation conduit à une vision partielle de la réalité (Bisnath S. & Elson D., 1999).

<sup>30</sup> Voir l'exemple de Malhotra et al. (2002 :13).

<sup>31</sup> Voir l'explication de Oxaal et Baden (1997 : 20).

<sup>32</sup> Un résumé en cinq points des coefficients de difficulté dont il faut tenir compte dans l'évaluation du processus d'autonomisation est fait par Kabeer (2001b).

<sup>33</sup> INStAD-Bénin.

<sup>34</sup> DAPLN/INSAE/INStAD

développement des indicateurs. En nous basant sur les deux dimensions retenues, l'objectif d'adopter un cadre de mesure adapté au contexte (PPA) où les perceptions des participantes seront sollicitées nous amène à un morcèlement préliminaire de ces dimensions (Dominguez, 2005). Dans notre approche qualitative d'appréhender le processus d'autonomisation des femmes, une grille de lecture préliminaire est développée et leur est soumise. Il ressortira de la grille de lecture préliminaire définitive, un cadre de mesure du processus d'autonomisation, telle que perçue par les femmes rurales alphabétisées.

### 5.1.1 Construction d'une grille préliminaire

Premièrement, nous avons associé aux deux dimensions, une grille de lecture qui combine les composantes et les indicateurs les plus susceptibles d'évaluer le processus d'autonomisation dans le cadre de la participation à un PPA. Ainsi, sur la base des travaux de Kabeer (1999, 2001) ; Malhotra et coll. (2003) ; McNelly et McCord (2003) ; Nelson et al., (2001) ; ACIDI (1997) ; Rowlands (1998) et Dominguez (2005), nous avons construit cette grille en utilisant une perspective universaliste selon laquelle, notre mesure de l'autonomisation intégrera les normes extérieures aux systèmes locaux de genre et qui reconnaît la subordination du genre comme un élément universel, puisqu'il est ressorti clairement de la littérature sur le genre et l'autonomisation que le rôle du genre dans le développement ne peut être compris sans comprendre les contextes socioculturels – aussi bien politique qu'économique – (Malhotra et al., 2002 : 9).

Comme pour Rose (2001 : 8), cette approche constitue en fait un point de débat majeur dans la démarche féministe : « jusqu'à quel point les chercheuses devraient essayer d'analyser et interpréter le discours des personnes interrogées, en faisant appel à des catégories qui n'émergent pas directement des données ». Ainsi, notre analyse prendra en considération une réalité sociale construite par l'individu et nous parviendrons à combiner dans notre recherche, une vision locale et internationale du processus d'autonomisation<sup>35</sup>.

Cette grille est donc élaborée en associant les trois niveaux (Miller & Razavi, 1998) individuel, familial et communautaire avec les composantes d'autonomisation les plus utilisées (Malhotra et al., 2002), économique, socioculturel, interfamilial, politique et cognitif & psychologique). Nous nous sommes par ailleurs, basés sur les travaux d'autres auteurs ayant étudié la relation entre l'alphabétisation et l'autonomisation ou ses déterminants pour mettre au point à priori des indicateurs de changement en fonction de chacune des composantes [ (Doucet, 2010, p. 220) ; (Vanier, 1997) ; (Guérard, Ghislaine & al., 1999) ; (Duffy et al., 2009) ; (Niamego, 1993) ; (Godenir, 2010) ; (Brousseau et al., 2002) ; (Blampain, 1997) ; etc].

Le tableau N°3 ci-dessous montre la grille préliminaire mise au point, portant sur les indicateurs d'autonomisation en fonction des niveaux et domaines d'autonomisation. Cette grille élaborée est soumise à la sélection par les femmes participantes des composantes qui leur ont été proposées, ainsi que des indicateurs correspondants. La grille préliminaire définitive retenue par les participantes aux PPA servira à la construction de l'outil de mesure du processus d'autonomisation.

---

<sup>35</sup> Comme le soulignent Malhotra et al., « (...) the role of gender in development cannot be understood without understanding the socio-cultural (as well as political and economic) contexts [...] The concept of empowerment has meaning only within these specific contexts. At the same time, operational definitions (e.g., definitions embodied in indicators to be applied in the context of development assistance policies, programs, and projects) should be consistent with the spirit of international conventions (...).

**Tableau 3 : Indicateurs d'autonomisation en fonction des niveaux et domaines d'autonomisation.**

| Domaines      | Individu   | Famille  | Communautaire   |
|---------------|--|--|---|
| Économique    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux ressources productives</li> <li>- Contrôle des ressources productives</li> <li>- Connaissance managériale, sur le Budget, l'entreprise, le crédit...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès et contrôle de la femme aux ressources de la famille (budget, actifs, revenu...)</li> <li>- Contribution relative aux besoins de la famille</li> <li>- Support familial dans les engagements économiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès des femmes au travail et aux ressources productives</li> <li>- Représentation et engagement dans des associations commerçantes</li> </ul>  |
| Socioculturel | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté de mouvement ;</li> <li>- Liberté de penser</li> <li>- Capacité à accéder aux services sociaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de discrimination auprès des filles, éducation des filles</li> <li>- Division des tâches ménagères</li> <li>- Mobilité de la femme l'intérieur et l'extérieur du lieu de résidence</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité des femmes dans la sphère sociale</li> <li>- Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux</li> <li>- Changements dans la division des tâches et utilisation du temps</li> </ul> |
| Interfamilial | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habilité à négocier</li> <li>- Habilité à communiquer</li> <li>- Habilité à défendre ses droits</li> <li>- Habilité à chercher du support</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation la prise de décision familiale sur les institutions sociales</li> <li>- Contrôle sur la décision des seconds mariages</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...)</li> </ul>   |
| Politique     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice du droit de vote</li> <li>- Participation des organisations</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Support familial dans l'exercice du droit de vote</li> <li>- Support familial dans la participation aux organisations</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des femmes en tant que groupe</li> <li>- Mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local</li> </ul>   |
| Cognitif      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiance</li> <li>- Estime</li> <li>- Ambition</li> <li>- Sens donné à l'action</li> <li>- Vision du futur</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiance et estime de soi dans la famille</li> <li>- Bien-être psychologique dans la famille</li> <li>- Sentiment d'appréciation dans la famille</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscience collective des injustices et du potentiel de mobilisation</li> <li>- Identification de l'individu aux problèmes de la communauté, conscience de ces problèmes</li> </ul>                              |

Source : Construit à partir de Kabeer (1999, 2001), Malhora et coll. (2003), Nelson et al. (2001), ACDI (1997), Rowlands (1998) et Dominguez (2005).

### 5.1.2 Grille de mesure empirique du processus d'autonomisation

À partir de la grille préliminaire définitive, traduction des perceptions des femmes rurales de l'échantillon quant aux choix des indicateurs susceptibles de caractériser leur autonomisation dans les sphères de vie, privée et publique, les composantes d'autonomisation retenues et leurs indicateurs sont croisés avec les deux dimensions retenues du processus (Ressource du choix et Fonction d'agent actif dans le choix).

À cet effet, les trois niveaux d'agrégation (individuel, familial et communautaire) sont reconfigurés en deux : la sphère privée (où se produisent la forme individuelle d'autonomisation<sup>36</sup> et la forme d'autonomisation « in close relationship »<sup>37</sup>) ; la sphère publique

<sup>36</sup>La forme individuelle de l'autonomisation renvoie à des transformations par rapport à un seul individu (UN, *Empowerment of Women Throughout the Life Cycle as a Transformative Transformativ. Report of the Expert Group Meeting, 26-29 November, 2001*).

<sup>37</sup>La forme d'autonomisation « in close relationships » a été introduite par Rowlands (1998). Selon l'auteure, « the process of empowerment for women in terms of their closest personal relationships, in particular with husbands and immediate family members, could be differentiated from the personal and collective experience » (Rowlands, 1998, p.22). Comme le décrivent Malhotra et al. (2002), l'autonomisation « in close relationships » peut être associée à la composante interfamiliale de l'autonomisation.

(où se produit l'autonomisation collective<sup>38</sup>). Ensuite, sur la base des subdivisions faites par la plupart des études, les domaines économique, cognitif et socioculturel relatifs à la dimension « Ressources » de l'autonomisation (Malhotra et al., 2002) ont été reliés aux deux sphères. Aussi, la littérature sur les effets de l'alphabétisation sur l'autonomisation des femmes ou ses déterminants, appuyée par la démarche participative (que nous allons opérationnaliser) permet-elle de retenir pour l'étude, les niveaux d'agrégation : individuel, familial, communautaire où des changements notables pourront être notamment enregistrés pour chacune des composantes. A priori, nous associons les composantes économique, cognitif et socioculturel à la sphère privée. La composante sociale de l'autonomisation est associée à la sphère publique de l'autonomisation.

Enfin, dans la dimension « Ressources », les indicateurs sont retenus grâce à notre démarche participative en lien avec chaque sphère.

En ce qui a trait à la dimension « Fonction d'agent actif », nous avons procédé de la même façon, les correspondances possibles des composantes de l'autonomisation aux deux sphères (privée et publique). Ainsi, les composantes socioculturelle, interfamiliale, politique et cognitive sont associées à priori à chacune des sphères d'autonomisation.

Le tableau N°4 en annexe indique la configuration qui proviendrait des combinaisons croisées, base sur laquelle l'outil de mesure final du processus de mesure d'autonomisation s'obtiendra dans notre démarche participative où « le chercheur joue plus un rôle d'accompagnatrice qui aide les femmes concernées à formuler elles-mêmes la manière pertinente de mesurer les processus dans lesquels elles sont engagées et les résultats qu'elles ressentent » (Hofman, 2016).

## 5.2 Méthode de collecte et sources de données

L'analyse qualitative contextuelle du concept d'autonomisation, tel que les femmes rurales participantes aux PPA de notre échantillon l'auraient perçue, est faite au moyen d'un guide élaboré sur la base de la grille de lecture préliminaire définitive. Il s'agit d'un guide d'entretien de groupe<sup>39</sup> (cf. annexe), inspiré de Nteziyaremye et MkNelly (2001), par lequel, les participantes aux PA auront à définir l'autonomisation dans ses dimensions « Ressources » et « Fonction d'agent actif ou Agence », ainsi qu'à explorer les effets potentiels des PPA.

Ce guide comporte quatre (04) thèmes. Les deux premiers thèmes abordent la définition de chacune des dimensions « Ressources » et « Agence » du processus d'autonomisation, pour ainsi offrir l'occasion aux femmes participantes de donner une définition locale de l'autonomisation (la contextualisation de l'autonomisation). Le troisième thème porte sur l'exploration d'une part, des niveaux (individuel, familial, communautaire) auxquels il pourrait avoir des effets potentiels des programmes d'alphabétisation et d'autre part, des composantes (Économique, Social, Culturel, Interpersonnel, Politique, Psychologique) qui pourraient enregistrer ces effets. Enfin, le quatrième thème est consacré à l'identification des indicateurs permettant de mesurer les changements qu'on peut noter chez la participante.

Le traitement et l'analyse des données recueillies permettront de retenir les composantes et indicateurs d'autonomisation, ainsi que les niveaux correspondants qui constituent l'outil final de mesure du processus d'autonomisation.

Le choix méthodologique de l'entrevue de groupe se justifie, car elle permet de diminuer l'influence de la chercheuse en déplaçant l'interaction principale entre les participantes et non pas entre le chercheur et le sujet (Rose, 2001). Comme le décrivent Barnes et Sebstad (2000, p.26)<sup>40</sup>, grâce à une synergie d'interaction sociale et de discours entre les participants, nous

<sup>38</sup> La forme collective considère les changements et les renégociations des structures de genre.

<sup>39</sup> Guide d'entretien de groupe, contextualisation du concept d'autonomisation en annexe.

<sup>40</sup> (Barnes C. & Sebstad J., 2000, p. 26)

allons parvenir à recueillir des informations sur un nombre limité de questions clés. Un groupe de discussion devrait comprendre entre sept et dix participants et un animateur ».

À l'aide de la grille de lecture préliminaire, nous effectuerons six (06) entretiens de groupe de sept (07) femmes participantes aux PPA par village (Wawata, Ouédèmè Adja, Gbozounmè, Logozohè, Bellefoungou, Kpèrou-Guéra) des six communes<sup>41</sup> choisies, soit un effectif total de 42 femmes par sélection raisonnée<sup>42</sup>. Ces entretiens visent à favoriser une meilleure compréhension par la chercheuse, des conceptualisations et un mode de perception des participantes. Elles permettront d'accroître le climat de confiance établi lors des rencontres préliminaires avec les groupes. Le tableau N°5 décrit l'échantillon des entretiens de groupe.

**Tableau 5 : Constitution de l'échantillon des entretiens de groupe.**

| Département  | Zone d'alphabétisation | Commune  | Village/Centre d'alphabétisation      | Nombre d'entretien de groupe |
|--------------|------------------------|----------|---------------------------------------|------------------------------|
| Atlantique   | Z22                    | Zè       | Wawata/Dékinkandji                    | 1                            |
| Mono         | Z17                    | Lokossa  | Ouédèmè Adja/Hlodo/Eglise Apostolique | 1                            |
| Ouémé        | Z15                    | Avrankou | Gbozounmè/Place Publique Agbomasse    | 1                            |
| Collines     | Z6                     | Savalou  | Logozohè (Bamè)                       | 1                            |
| Donga        | Z13                    | Djougou  | Bellefoungou/Sosso                    | 1                            |
| Borgou       | Z3                     | Parakou  | Kpèrou-Guéra                          | 1                            |
| <b>Total</b> |                        |          |                                       | <b>6</b>                     |

*Source : Construit par l'auteur.*

### 5.3 Méthode d'analyse des données

L'analyse du contenu<sup>43</sup> apparaît comme l'une des méthodes d'analyse qualitative d'entretien qui s'organise autour de trois phases chronologiques<sup>44</sup> : la pré analyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation potentielle. Il existe un nombre assez conséquent de types de contenu d'analyse de ceux qui dans leur application sont en mesure de répondre à des objectifs différents pour les chercheurs (Dany, 2016, p. 8). Ainsi, en nous inscrivant dans une démarche d'analyse du contenu, nous nous sommes inspirés de la méthode de Nelson et al. (2001) dont le processus comporte cinq étapes : i) la transcription des informations recueillies ; ii) le résumé des informations essentielles sur la grille de lecture préliminaire iii) l'élaboration des tableaux de tendances ; iv) la recherche de la signification ; v) l'analyse des données de tous les tableaux et grilles et vi) la rédaction du rapport d'analyse. Dans le cadre de nos entretiens relatifs à la contextualisation du concept d'autonomisation, nous aurons à tenir six (6) entretiens de groupes. Il s'agira de saisir la façon dont les femmes de

<sup>41</sup> Chaque village se situe par rapport à une zone d'alphabétisation suivant la carte nationale d'alphabétisation au Bénin (2015).

<sup>42</sup> La sélection raisonnée est pertinente lors d'une enquête qualitative (Rose, 2001 ; Nelson et al., 2001). Puisque l'échantillon pour une enquête qualitative s'effectue en fonction d'un objectif précis, expliquent Nelson et al. (2001 : 3-20), les individus « sont sélectionnés, car ils possèdent des caractéristiques spécifiques et peuvent fournir les informations servant à atteindre le but fixé ».

<sup>43</sup> Son fondateur, Berelson (1952) le décrit comme une technique de recherche pour la description objective du contenu manifeste de la communication. L'analyse de contenu permet d'analyser le matériel d'enquête collecté à l'occasion d'observations, d'entretiens de groupes (Focus group) ou d'entretiens individuels.

<sup>44</sup> La préanalyse : Il s'agit de l'étape préliminaire d'intuition et d'organisation pour opérationnaliser et systématiser les idées de départ afin d'aboutir à un schéma ou à un plan d'analyse.

L'exploitation du matériel : Le but poursuivi durant cette phase centrale d'une analyse de contenu consiste à appliquer, au corpus de données, des traitements autorisant l'accès à une signification différente répondant à la problématique, mais ne dénaturant pas le contenu initial (Robert & Bouillaguet, 1997). Cette deuxième phase consiste surtout à procéder aux opérations de codage, décompte ou énumération en fonction des consignes préalablement formulées

Traitement, interprétation et inférence. Lors de cette phase, les données brutes sont traitées de manière à être significatives et valides. Ainsi, des opérations statistiques simples, tels que, par exemple, des pourcentages, ou plus complexes, telles que, par exemple, des analyses factorielles, permettent d'établir des tableaux de résultats, des diagrammes, des figures, des modèles qui condensent et mettent en relief les informations apportées par l'analyse (Bardin, 1977). Ces résultats peuvent être soumis à des épreuves statistiques et des tests de validité pour plus de rigueur. Suite à cela, on avance des interprétations à propos des objectifs prévus ou concernant d'autres découvertes imprévues et on propose des inférences.

l'échantillon perçoivent le concept d'autonomisation en lien avec les programmes d'alphabétisation et comment et dans quelle mesure elles peuvent l'acquérir.

## **6. Résultats**

### **6.1 Contextualisation du concept d'autonomisation des femmes rurales**

La contextualisation du concept d'autonomisation a été appréhendée à travers la lecture préliminaire faite par les femmes du concept. À travers donc les entretiens de groupe, l'on a pu saisir comment les femmes elles-mêmes comprennent et caractérisent le processus d'autonomisation. Deux principaux résultats sur la contextualisation du concept d'autonomisation sont donc présentés : La définition locale de l'autonomisation et l'outil de mesure du processus d'autonomisation.

#### **6.1.1 Définition locale de l'autonomisation**

La présentation des résultats obtenus à l'issue des six (06) entretiens de groupe sur les trois premières sections du guide d'entretien s'est faite en les deux étapes suivantes :

La première porte sur la compréhension des dimensions d'analyse « Ressources » et « Fonction d'agent actif » du processus d'autonomisation de Kabeer (1999, 2001) dans le contexte béninois et les constituants (accès et contrôle des ressources ; prise de décision et capacité de négociation) auxquels elles se réfèrent. La synthèse des résultats d'entretiens avec les femmes des différents groupes a été résumée comme ci-après :

En ce qui concerne la notion de ressources productives et en lien avec ses constituants, les ressources inscrites par la majorité des participantes des 6 groupes, quels que soient les domaines d'activités, ont certes trait aux trois types de ressources. Mais, les ressources humaines ont été les moins évoquées. Avec 5 entretiens sur 6, les ressources économiques sont les plus évoquées, viennent après les ressources sociales. À travers leurs exemples, les sens donnés par les femmes participantes sur « l'accès aux ressources » ont des connotations économiques. L'accès aux ressources humaines est moins perçu dans la plupart des 6 groupes, même si dans cette catégorie, la ressource « formation/ participation à un programme de sensibilisation, de formation ou de renforcement de capacités » a été suffisamment évoquée. Les exemples les plus cités pour illustrer l'accès à de nouvelles ressources ont principalement porté sur l'acquisition de connaissances et de compétences pour avoir pris part aux programmes d'alphabétisation. En outre, l'appartenance à un groupement ou à un réseau social a également été mentionnée comme un « accès aux nouvelles ressources ».

Le contrôle des ressources a été perçu comme une gestion rationnelle du crédit, de la terre, des activités génératrices de revenus, la maîtrise et un savoir-faire dans le processus de transformation de produits (agricoles), une bonne utilisation des connaissances acquises des cours d'alphabétisations pour elle-même, pour sa famille et au sein de sa communauté. Ce type de contrôle se réalise avec l'accord ou la bénédiction de la famille, en particulier du conjoint ou de l'époux, selon le cas. L'amélioration dans la gestion et/ou l'utilisation de ces ressources traduit le renforcement du contrôle des participantes sur les ressources.

Pour ce qui est de la définition de « Fonction d'agent actif », les femmes interprètent cette dimension comme étant l'expression d'une entière liberté d'avoir un rêve, un objectif et de travailler pour les concrétiser. Elles confient dans leur cas, qu'elles ne sont toujours pas en mesure de faire librement leurs choix dans leur vie quotidienne, parce que mères, épouses ou à cause de certaines occupations. Des discussions avec les femmes sur les deux éléments constitutifs de la « Fonction d'agent actif », il ressort que la plupart du temps, la prise de décision est précédée d'une négociation auprès des conjoints et conditionnée par l'autorisation de ces derniers. Cette perception rejoint le type des relations et de pouvoir de genre dans la

société béninoise : les activités ménagères et l'éducation des enfants sont traditionnellement à la charge des femmes, tandis que d'autres relèvent de la responsabilité des conjoints ou des chefs de famille. Et donc, la prise de certaines décisions par les femmes requiert l'avis des conjoints.

La deuxième étape de définition du concept d'autonomisation aborde les effets potentiels que peuvent avoir les programmes d'alphabétisation, en termes de changement dans les dimensions « Ressources » et « Fonction d'agent actif ». Dans les entrevues, il a été demandé aux femmes participantes de donner des exemples les plus pertinents de changements ou transformations survenus aux niveaux individuel, familial et communautaire d'une part, et dans les composantes d'autonomisation (économique, sociale, politique, cognitive, interfamiliale) d'autre part, suite à leur participation aux PA.

Dans la dimension « Ressources », trois principaux changements potentiels ont été évoqués par les femmes participantes. Les femmes individuellement pourront avoir accès à de nouvelles ressources (connaissances, crédit, compétences, savoir-faire, etc), grâce à leur participation aux PA. Au niveau familial, les femmes évoquent les effets sur le bien-être et leurs soutiens et contributions à la famille, sur les plans, éducation, santé, finances, etc. Au niveau communautaire, elles prédisent une meilleure collaboration et entente au sein des femmes en général et au niveau des groupements, associations et réseaux de femmes pour des actions communes.

Dans la dimension « Fonction d'agent actif », les femmes percevront un début de changement au niveau familial, lorsqu'elles vont privilégier dans la prise de décision, la voie de consultation et de la négociation avec les hommes. Les femmes sur cette voie arriveraient à contaminer les hommes et amèneraient progressivement à une consultation mutuelle (les hommes prendraient également l'habitude de consulter leurs femmes).

À terme, les femmes considèrent qu'un changement substantiel dans la « Fonction d'agent actif » interviendra lorsqu'elles auront désormais une plus grande liberté pour prendre des décisions en ce qui concerne directement leur vie (mobilité, disposer de son temps, etc), la vie des enfants (santé, scolarisation, mariage, etc) et la société (Us et coutumes ; normes sociales et politiques ; etc).

En résumé, nous retenons pour notre définition contextuelle de l'autonomisation, quatre points forts. Premièrement, l'accès aux ressources perçu par les femmes participantes s'inscrit principalement dans les domaines économiques, social et humain. Cette connotation du concept d'autonomisation dans ces trois domaines est la même que celle donnée par les femmes bénéficiaires de programmes de microfinance coopérative au Mali (Dominguez, 2005), à la différence qu'elles indexaient moins l'acquisition de nouvelles connaissances ; ce qui est tout à fait compréhensif dans le cas du contexte présent des PPA. Deuxièmement, les niveaux individuel et familial sont plus perçus par les femmes participantes ; la communauté a été moins appréhendée, surtout en ce qui concerne la dimension « Fonction d'agent actif ». Troisièmement, les femmes, dans leurs propos et exemples, font plus allusion à elles-mêmes, quant à leur vision de changement intervenu, suite à leur participation aux PA. Donc, dans leur définition du processus d'autonomisation, la forme d'autonomisation individuelle a été plus visée ; la forme collective de l'autonomisation apparaît moins dans leurs discours (Dominguez, 2005). Enfin quatrièmement, en termes d'impact potentiel, les femmes ne dissocient pas l'état de leur bien-être de celui de leur famille. Compte tenu de ces constats, nous avons retenu la définition ci-dessous du concept d'autonomisation tel que perçue par les femmes rurales alphabétisées au Bénin :

***L'autonomisation est un processus de changement qui intervient dans la vie des femmes, par lequel elles accèdent/acquièrent (à) plus de ressources économiques et sociales, accèdent à de nouvelles connaissances et compétences pour améliorer leur bien-être et celui de leur famille, ainsi que pour renforcer leurs capacités de négociation avec les hommes/conjoints,***

***négociation qui conduit à une consultation mutuelle et aboutit à des prises de décisions plus libres.***

### **6.1.2 Outil de mesure final du processus d'autonomisation**

Comme exposée à la sous-section 4.1.1 de la méthodologie, la grille de lecture préliminaire du tableau N°3 a été soumise aux femmes participantes pour retenir les niveaux, les composantes et les indicateurs d'autonomisation, comme prévu dans les thèmes C et D de notre guide d'entretien préliminaire.

Premièrement, les femmes ont procédé au choix des niveaux d'autonomisation toutes composantes confondues, et inversement. Par croisement des différents choix, toutes les composantes ont été retenues, même si elles n'ont pas les mêmes degrés d'importance aux yeux des femmes ; les niveaux individuel et familial sont les plus priorisés. Elles ont ensuite retenu les indicateurs qui pourraient témoigner d'un quelconque changement. Le tableau N°6 ci-après montre la grille de lecture définitive.

À partir de cette grille finale, nous avons procédé comme décrit à la sous-section section 4.1.2 à la mise en place de l'outil de mesure du « processus d'autonomisation ». La combinaison faite des composantes avec les deux sphères d'autonomisation et en fonction des dimensions « Ressources » et « Fonction d'agent actif » nous a donné la nouvelle configuration ci-après au tableau N°7, représentant notre outil de mesure final du processus.

Dans cette nouvelle reconfiguration, certains indicateurs ont été reconsidérés et déplacés vers d'autres composantes. Les cas suivants sont à signaler notamment concernant la dimension « Fonction d'agent actif ». Dans la dimension Socioculturel, la liberté de mouvement et la mobilité de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de résidence sont considérées comme des sous-indicateurs de l'indicateur intitulé : Mobilité dans le temps et dans l'espace.

**Tableau 6 : Grille de lecture définitive : Niveaux, composantes et indicateurs d'autonomisation**

| <b>Composante</b>    | <b>Individu</b>  | <b>Famille</b>  | <b>Communautaire</b>   |
|----------------------|--|---|--|
| <b>Économique</b>    | - Accès aux ressources productives<br>- Contrôle des ressources productives<br>- Connaissance managériale, sur le budget, l'entreprise, le crédit... | - Accès et contrôle de la femme aux ressources de la famille (budget, actifs, revenu...)<br>- Contribution relative aux besoins de la famille |  |
| <b>Socioculturel</b> | - Liberté de mouvement<br>- Liberté de penser  | - Mobilité de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de résidence  | - Visibilité des femmes dans la sphère sociale<br>- Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux       |
| <b>Interfamilial</b> | - Habilité à négocier<br>- Habilité à communiquer  | - Participation à la prise de décision familiale<br>- Contrôle sur la décision des seconds mariages   | - Changements dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...); |
| <b>Politique</b>     | - Participation à des organisations associatives et politiques   | -   | - Organisation des femmes en tant que groupe<br>- Mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local      |

|                 |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|
| <b>Cognitif</b> | - Confiance<br>- Estime<br>- Ambition<br>- Sens donné à l'action<br>- Vision du futur | - Confiance et estime de soi dans la famille<br>- Bien-être psychologique dans la famille<br>- Sentiment d'appréciation dans la famille | - |
|-----------------|---|---|---|

*Source : Construit par l'auteur.*

**Tableau 7 : Outil de mesure final du processus d'autonomisation**

| <b>Indicateurs Dimension : « Ressources du choix »</b>                  |   |   |
|---|---|---|
| <b>Composantes de l'autonomisation</b>                                  | <b>Sphère privé</b>   | <b>Sphère publique</b>  |
| Économique  | - Accès aux ressources économiques (terre, crédit, des matériels et équipements, budget, revenus, etc)<br>- Contrôle des ressources économiques (terre, crédit, des matériels et équipements, etc)<br>- Contribution relative aux besoins de la famille<br>- Acquisition de connaissances et d'habilités<br>- Activités économiques |   |
| Cognitif  | - Confiance en soi, estime de soi et ambition<br>- Confiance et estime de soi dans la famille<br>- Bien-être psychologique dans la famille<br>- Sentiment d'appréciation dans la famille  |   |
| Socioculturel   |   | - Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux  |
| <b>Indicateurs Dimension : « Fonction d'agent actif dans le choix »</b> |   |   |
| Socioculturel   | - Mobilité dans le temps et dans l'espace (liberté de mouvement ; mobilité de la femme l'intérieur et l'extérieur du lieu de résidence)<br>- Liberté de penser  | - Visibilité des femmes dans la sphère sociale  |
| Interfamilial   | - Habilité à négocier<br>- Habilité à communiquer<br>- Participation à la prise de décision familiale   | - Changements dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...) |
| Politique   | - Participation aux organisations associatives et politiques  | - Organisation des femmes en tant que groupe<br>- Mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local     |
| Cognitif  | - Sens donné à l'action<br>- Vision du futur  |   |

*Source : Construit par l'auteur.*

## 7. Conclusion et perspectives

Face à la pauvreté des femmes rurales, le Bénin à l'instar d'autres pays perçoit l'autonomisation comme l'une des stratégies pour les faire sortir de cette situation de vulnérabilité. À cet effet, plusieurs initiatives, dont les projets & programmes d'alphabétisation, notamment en milieu rural, sont mises en œuvre pour promouvoir leur autonomisation. En effet, l'alphabétisation des individus est un mode pour les autonomiser.

Pour connaître les progrès vers l'atteinte cet objectif, la mesure de l'autonomisation a fait l'objet de préoccupation majeure dans les études et travaux de recherche au regard de la complexité du

concept « autonomisation ». L'autonomisation est un concept polysémique et multidimensionnel qui rend sa mesure difficile et suggère qu'elle soit explicitée avec un cadre conceptuel et d'analyse adaptée au contexte. Elle se manifeste et est perçue différemment selon les régions, le champ, les domaines d'interventions et les sphères de vie : elle est contextuelle. Le présent papier a apporté des éléments de réponse à la question suivante : quelle est la perception de l'autonomisation des femmes rurales dans le contexte du Bénin où plusieurs programmes d'alphabétisation ont été mis en œuvre ?

L'objectif était donc d'asseoir un cadre conceptuel pour la mesure de l'autonomisation des femmes rurales. De façon spécifique, il s'est agi d'explorer de quelle manière les femmes rurales participantes aux programmes d'alphabétisation définissent et caractérisent l'autonomisation au Bénin.

Par une approche méthodologique exploratoire, qualitative et participative, six (06) entrevues de groupe de femmes rurales participantes aux projets & programmes d'alphabétisation ont été réalisées. Il y ressort que pour les femmes rurales, l'autonomisation en termes d'accès aux ressources s'enregistre principalement dans les domaines économique, social et humain (y compris l'accès à de nouvelles ressources) et aux niveaux individuel et familial. Dans leur vision du changement possible qui pourrait intervenir suite à leur participation aux PA, elles signalent dans leurs discours, l'accès à de nouvelles ressources et font plus allusion à elles-mêmes, indexant ainsi la forme de l'autonomisation individuelle beaucoup plus que la forme collective de l'autonomisation. Cependant, elles ne dissocient pas l'état de leur bien-être de celui de leur famille. Par ailleurs, elles percevront un début de changement au niveau familial, lorsqu'elles vont privilégier dans la prise de décision, la voie de consultation et de la négociation avec les hommes pour arriver à les contaminer et qui amèneraient progressivement à une consultation mutuelle (les hommes prendraient également l'habitude de consulter leurs femmes) pour des décisions plus libres. En d'autres termes, pour les femmes rurales participantes aux PA, «l'autonomisation est un processus de changement qui intervient dans la vie des femmes, par lequel elles accèdent/acquièrent (à) plus de ressources économiques et sociales, accèdent à de nouvelles connaissances et compétences pour améliorer leur bien-être et celui de leur famille, ainsi que pour renforcer leurs capacités de négociation avec les hommes/conjoints, négociation qui conduit à une consultation mutuelle et aboutit à des prises de décisions plus libres.

Dans ce contexte, le cadre conceptuel de l'autonomisation et les femmes rurales alphabétisées s'appuie sur les composantes spécifiques, économiques et cognitives au niveau de la sphère privée où les indicateurs de mesure de l'autonomisation se rapportent à l'accès et le contrôle des ressources économiques (terre, crédit, des matériels et équipements, budget, revenus, etc), à la contribution relative aux besoins de la famille , à l'acquisition de connaissances et d'habiletés, aux activités économiques, à la confiance en soi, estime de soi et ambition, le bien-être psychologique et le sentiment d'appréciation dans la famille. Dans la sphère publique, l'autonomisation des femmes rurales alphabétisées s'enregistraient dans la composante socioculturelle avec comme pour indicateur de mesure, la participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux.

Quant au niveau de la dimension « Fonction d'agent actif » de l'autonomisation, les changements toucheraient les composantes socioculturelle, interfamiliale, politique et cognitive aussi bien dans les sphères de vie privée et publique de la femme et s'exprimeraient en termes de mobilité dans le temps et dans l'espace (liberté de mouvement ; mobilité de la femme l'intérieur et l'extérieur du lieu de résidence), de liberté de penser , de visibilité des femmes dans la sphère sociale, d'habileté à négocier et à communiquer, de participation à la prise de décision familiale, de changements dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...), de participation aux organisations associatives

et politiques, d'organisation des femmes en tant que groupe, de mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local, de sens donné à l'action et de vision du futur. Ce cadre conceptuel constitue une base théorique et empirique sur laquelle les recherches futures au Bénin en particulier, pourraient s'appuyer pour la mesure de l'autonomisation des femmes rurales. Il pourrait être utilisé dans une perspective d'évaluation des effets et impacts de leur participation aux projets & programmes d'alphabétisation.

## Références

- (1). Agence Canadienne de Développement International. (1997). *Guide des Indicateurs tenant compte des Écarts entre les hommes et les femmes*. Hull.
- (2). Aksornkool, N. (2005). *Alphabétisation et femmes rurales*. UNESCO.
- (3). Alsop, R. & Heinsohn, N., 2005. *Measuring empowerment in practice: structuring analysis and framing indicators*. Washington, D.C. : World Bank.
- (4). Antrobus, P. (1989). Gender implications of the development crisis. *Beckford and Girvan*, 145-60.
- (5). Asaolu, I. O., Alaofè, H., Gunn, J. K., Adu, A. K., Monroy, A. J., Ehiri, J. E., ... & Ernst, K. C. (2018). Measuring women's Empowerment in sub-Saharan Africa: exploratory and confirmatory factor analyses of the demographic and health surveys. *Frontiers in psychology*, 9, 994.
- (6). Beegle et al. (2001). Bargaining power within couples and use of prenatal and delivery care in Indonesia. *Studies in family planning*, 32(2), 130-146.
- (7). Bhola, H. S. (1988). *The politics of adult literacy promotion: An international perspective* (Vol. 31).
- (8). Bisnath, S., & Elson, D. (1999). Women's empowerment revisited. Background paper. Progress of the world's women 2000.
- (9). Blampain, J. (1997). *Les publics de la FUNOC et leurs rapports à la formation*. Bruxelles : Co-édition Contradictions-L'harmattan.
- (10). Brown, J. (1990). *L'alphabétisation et les femmes francophones : Guide à l'intention des formatrices (Literacy Education and Francophone Women: Guide for Teachers)*.
- (11). Burchfield, S. A. (1996). Girls' Attainment of Basic Literacy and Education (GABLE) social mobilization campaign: A review of research and assessment of project impact.
- (12). Canieso-Doronila, M. L. (1996). *Landscapes of Literacy: An Ethnographic Study of Functional Literacy in Marginal Philippine Communities*.
- (13). Carron, G., Mwiria, K., & Righa, G. The Functioning and effects of the Kenya literacy programme.
- (14). Caubergs, L. (2002). Genre et empowerment, Genre en Action.
- (15). Cheston, S., & Kuhn, L. (2002). Empowering women through microfinance. A case study of Sinapi Aba Trust, Ghana. *USA : Opportunity International*.
- (16). Clement, K. (2012). Providing education opportunities to adolescent girls in Indonesia through non-formal equivalency programmes: a case study.
- (17). Clerck, d. (1993). *Analphabétismes et alphabétisations: (au pluriel)*. Institut de l'Unesco pour l'éducation.
- (18). Cochrane, S. H. (1979). Fertility and education: World Bank staff occasional papers.
- (19). Centre de recherches pour le développement international (CRDI). (2018). Exposé de politique – Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF). CP 8500, Ottawa, Ontario, Canada K1G 3H9.
- (20). Dahoun et al. (2013). Microcrédit, pauvreté et autonomisation des femmes au Bénin. . *pep*.

- (21).Dany, L. (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. *Les représentations sociales*, 85-102.
- (22).Datta & Kornberg. (2002). Women in developing countries. *Assessing Strategies for Empowerment*, Boulder, CO: Lynne Rienner.
- (23).Dighe, A. (2004). The use of communication technology for literacy. Singh and McKay.
- (24).Dognon, A. Y. (2021). *Impact de l'alphabétisation sur l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin*. Thèse de Doctorat, Université Africaine de Développement Coopératif.
- (25).Dominguez, A. L. (2005). *L'empowerment des femmes dans le cadre de la microfinance coopérative : évaluation d'impacts au Mali*. (Doctoral dissertation, École des hautes études commerciales).
- (26).Doucet, P. (2010). Apprendre pour la vie : l'impact de l'alphabétisation sur les personnes apprenantes et leur entourage : rapport de recherche-action.
- (27).Dyson M et Moore M. (1983). On kinship structure, female autonomy, and demographic behavior in India, *Population and Development Review*, 9(1):35–60.
- (28).Easton. (2005, July). Literacy and empowerment: Raising key issues. *In Sixth Meeting of the Working Group on Education for All*, 19, 21.
- (29).Egbo, B. (2000). Femanomics, women literacy and economics in Sub Saharan Africa. *Equal Opportunities International*. doi:DO - 10.1108/02610150010786210.
- (30).FAO. (2014). *Initiative en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales*. Consulté le 07 10, 2019, sur <http://www.fao.org/about/what-we-do/so3/fr/>.
- (31).Farah, I. (2006). The cultural benefits of literacy. *Background paper for EFA Global Monitoring Report*.
- (32).Fiedrich et al. (2003). *Literacy, Gender, and Social Agency: Adventures in empowerment: A research report for ActionAid UK*.
- (33).Flintan, F. (2008). L'autonomisation des femmes dans les sociétés pastorales.
- (34).Gal, R. (1962). L'Institut de l'Unesco pour l'Éducation à Hambourg. *International Review of Education, Dix ans d'activité*, 1-12.
- (35).Godenir, A. (2010). *Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes : Résultats d'une enquête menée par Lire et Écrire auprès des personnes en formation entre mars et juin 2010*. Communauté française, Lire et Écrire.
- (36).Greenleigh Associates (1968). Inventory of Federally Supported Adult Education Programs ; Report to the President's National Advisory Committee on Adult Basic Education.
- (37).Guérard, Ghislaine & al. (1999). *Apprendre à lire... apprendre à s'aimer... Stratégie d'insertion sociale des participants(es) du centre d'alphabétisation d'Un Mondalire : recherche-action auprès des participants(es) du centre d'alphabétisation Un Mondali*.
- (38).Hamadache & Martin. (1988). Théorie et pratique de l'alphabétisation: politiques, stratégies et illustrations.
- (39).Hashemi et al. (1996). Rural credit program and women's empowerment in Bangladesh. *W. Bank, Éd.*, 24(4), 635-653.
- (40).Hofman, E. (2016). Indicateurs de "l'empowerment" : comment mesurer des processus complexes ? *Genre et Développement IATU/STC, Université Bordeaux 3 et LAM, IEP de Bordeaux*.
- (41).Purcell-Gates, V., & Waterman, R. A. (2000). *Now we read, we see, we speak: Portrait of literacy development in an adult Freirean-based class*. Routledge.
- (42).Ireland, D. T. (1994). Literacy skills as building bricks for trade union democracy: the experience of the construction workers trade union in Joao Pessoa, Brazil. *Adult Education and Development*, 42, 81-87.
- (43).Kishor, S. (1995). Autonomy and egyptian women: findings from the 1998 Egypt demographic and health survey. Occasional papers. Macro international Inc.

- (44).Kishor, S. (2000). Women's contraceptive use in Egypt: what do direct measures of empowerment tell us ? paper prepared for presentation at the annual meeting of the population association of America.
- (45).Koutremon. (2013). Alphabétisation fonctionnelle et développement de l'agriculture : cas de la filière cotonnière togolaise à Agbonou. Préfecture d'Ogou: E. n. Lomé., Éd.
- (46).Laszlo, S., Grantham, K., Oskay, E., & Zhang, T. (2020). Grappling with the challenges of measuring women's economic empowerment in intrahousehold settings. *World Development*, 132, 104959.
- (47).Lind, A. (1996). *Free to Speak Up: Overall Evaluation of the National Literacy Programme in Namibia (NLPN)*. Gamsberg Macmillan.
- (48).Maddox, B. (2005). Assessing the impact of women's literacies in Bangladesh: An ethnographic inquiry. *International Journal of Educational Development*, 25(2), 123-132.
- (49).Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2001). Politique de promotion de la femme dans le secteur agricole et rural.
- (50).Malhotra et al. (1997). (1997). Do schooling and work empower women in developing countries? Gender and domestic decisions in Sri Lanka . , 12(4), . *Sociological forum*, 12(4), 599-630.
- (51).Malhotra et al. (2002). Measuring Women's empowerment as a variable in International Development. 57.
- (52).Mason, K. O. (1986). The status of women: conceptual and methodological issues in demographic studies 1(2), *Sociological forum*, 1(2), 284-300.
- (53).Mayoux, L. (1999). Questioning virtuous spirals: micro-finance and women's empowerment in Africa. *Journal of international development*, 11(7), 957
- (54).Mezirow, J. (1996). Contemporary paradigms of learning. *Adult education quarterly*, 46(3), 158-172.
- (55).Miller & Razavi. (1998). *Gender analysis : Alternative paradigms*. Gender in Development, Monographie #6, UNDP.
- (56).MkNelly, B., McCord, M. (2001). Credit With Education Impact Review No. 1: Women's Empowerment. Freedom From Hunger, 8.
- (57).Narayan, D. (2000). *Voices of the poor: Can anyone hear us?* New York.
- (58).Nelson G., Lord J., & Ochocka, J. (2001). Empowerment and mental health in community: Narratives of psychiatric consumer/survivors. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 11(2), 125-142.
- (59).Nations Unies. (1996). *Etude sur la responsabilisation économique des femmes en Afrique et leur rôle dans le développement socio-économique de l'Afrique*. Organisation des Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique, Addis Abeba.
- (60).Nations Unies. (2001). *Empowerment of Women Throughout the Life Cycle as a Transformative Transformative. Report of the Expert Group Meeting, 26-29 November*. Organisation des Nations Unies, Division for the Advancement of Women (UNDAW), Department of Economic and Social Affairs, New Delhi, India.
- (61).Niameogo, A. T. (1993). Analyse sectorielle de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de masse, phase I : l'alphabétisation au Burkina Faso.
- (62).Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2016a). *L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous. Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016*. Paris.
- (63).Oxaal, Z., & Baden, S. (1997). *Gender and empowerment: definitions, approaches and implications for policy*. Bridge: Institute of Development Studies.
- (64).Patel, S. (1996). From a seed to a tree: building community organization in India's cities. *Gender in Popular Education: Methods for Empowerment: Methods for Empowerment*. London: Zed Books, 87-101.

- (65).Pitt, M. M., & Khandker, S. R. (1998). The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh: Does the gender of participants matter? *Journal of political economy*, 106(5), 958-996.
- (66).Programme des Nations Unies pour le développement. (2008). *Innovative approaches to promoting women's economic empowerment*. Retrieved from <http://www.undp.org/women/publications.shtml>
- (67).Ramdas, L. (1990). Women and literacy: a quest for justice. *Convergence*, 23(1), 27.
- (68).Raya, R. (2012). Literacy and women empowerment. . *Adult Education and Development*, 78.
- (69).Reeves, H., & Baden, S. (2000). *Gender and development: frequently asked questions*. BRIDGE.
- (70).Rowlands, J. (1995). Empowerment examined. *Development in practice*, 5(2), 101-107.
- (71).Samman, E., & Santos, M. E. (2009). Agency and Empowerment : A review of concepts, indicators and empirical evidence.
- (72).Sarr, F. (1999). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal: la transformation des rapports de pouvoirs*. Editions L'Harmattan.
- (73).Sen & Grown. (1985). Development, Crises, and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives, Development alternatives with women for a new era (DAWN). *Monthly Review Press*.
- (74).Schuler et al. (1997). Les derochos de la mujeres son derechos : l'agenda internacional del empodicramienta, dans : LEON, M. "Poder e empodieramiento de las mujeres". (U. F. Humanas, Ed.) Santafe de Bogota.
- (75).Société Internationale de Linguistique. (2005). *Women in Literacy: 2003 Report*. Dallas: SIL International.
- (76).Stromquist, N. P. (1995). The theoretical and practical bases for empowerment. *Women, education and empowerment: Pathways towards autonomy* 5, 13-22.
- (77).Taboure, B. (2015). L'alphabétisation des femmes au Mali : Le regard des acteurs sur son impact, cas de Lassa. *Revue Malienne de Science et de Technologie* (17), 6-17.
- (78).Tomavo et al. (2019). Analyse socio-économique de l'autonomisation des femmes rurales au Centre du Bénin. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 28(1), 269-283.
- (79).Trovado, V. (2011). De l'alphabétisation à la parlécriture, Bilan sociopédagogique. *Presse Universitaire de Mons*.
- (80).Vanier, C. (1997). *Rapport d'évaluation du Projet "Alphabétisation-Implication social*., COMSEP (Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac; Clé en éducation populaire de la MRC de Maskinongé; Ebyôn;Ludolettre, [S.l.].
- (81).Wheeler, D. (1980). Basic needs fulfillment and economic growth: a simultaneous model. *Journal of Development Economics*. 7(4), 435-451.
- (82).Yunus, M. (1996). In Beijing & Beyond: Celebrating the Fourth World Conference on Women. UNIFEM, New York.

## ANNEXES

**Tableau 2 : Domaine de l'autonomisation de la femme**

| <b>Dimensions</b>                      | <b>Ménage</b>   | <b>Communauté</b>  | <b>National/global</b>  |
|--|---|--|---|
| <b>Économique</b>                      | Contrôle des ressources par les femmes, relative participation aux dépenses du ménage, accès et contrôle des ressources familiales.   | Accès des femmes à l'emploi, à la propriété des biens et de la terre, accès au crédit, accès aux marchés, implication ou représentation dans les associations locales de commerce.   | Représentation des femmes au niveau des emplois hautement payés, prise en considération des intérêts des femmes dans les politiques macroéconomiques, prise en considération du genre dans le Budget Général de l'Etat.   |
| <b>Socioculturelle</b>                 | Liberté de mouvement des femmes, pas de discrimination contre les filles, engagement à l'éducation des filles.  | Accès des femmes aux moyens modernes de transport, participation aux groupes extrafamiliaux et aux réseaux sociaux, levée des normes patriarcales (telles que la préférence du garçon), représentation des femmes au niveau des mythes et rituels.                               | Alphabétisation des femmes, accès des femmes plusieurs options d'éducation, image positive de la femme, leur rôle et leur contribution dans les médias.   |
| <b>Familiale/Inter-professionnelle</b> | Participation à la prise de décision domestique, contrôle des relations sexuelles, capacité à prendre des décisions liées à la maternité, l'utilisation de la contraception, l'obtention de l'avortement, le choix délibéré de l'époux et du moment du mariage, l'absence de violence sur les femmes. | Avancée dans les systèmes de mariage, ou dans les relations entre homme et femmes accordant plus d'autonomie à la femme (mariages retardés, choix de l'époux, réduction de la pratique de la dot, l'acceptation du divorce) ; campagne locale contre la violence sur les femmes. | Tendance nationale/régionale sur le moment ou l'âge du mariage, possibilité pour la femme de demander le divorce, soutien politique, légal et religieux à la levée de ces barrières, système permettant l'accès à la contraception, à l'avortement sécurisé, à la santé de la reproduction. |
| <b>Légale</b>                          | Connaissance des droits légaux, soutien domestique à l'exercice du droit.   | Mobilisation de la communauté en faveur de ses droits, campagne pour la vulgarisation des droits de la femme, application effective des droits de la femme.  | Soutien des droits de la femme par les lois, accès aux ressources et aux options, utilisation du système juridique pour combattre pour les droits de la femme, soutien légal aux droits de la femme.  |
| <b>Politique</b>                       | Connaissance du système politique et moyen d'y accéder, soutien domestique pour l'engagement politique, exercice du droit de vote.  | Implication ou mobilisation des femmes dans les campagnes sous-systèmes politique locales, soutien des femmes pour une législation ou un candidat particulier, représentation dans le gouvernement local.  | Présence des femmes au gouvernement national ou régional, défense des intérêts des femmes au niveau des différents lobbies ou groupes d'intérêt, Force électorale des femmes.   |
| <b>Psychologique</b>                   | Estime de soi, bien-être psychologique.   | Conscience collective de la justice, potentiel de mobilisation.  | Sens de l'inclusion et des droits, acceptation systémique des droits et de l'inclusion.   |

*Source : Malhotra et al. (2002)*

**Tableau 4 : Reconfiguration des dimensions d'autonomisation par sphère suivant les composantes et indicateurs d'autonomisation.**

| <b>Dimension : « Ressources du choix »</b> |  | <b>Dimension : « Fonction d'agent actif dans le choix »</b> |   |
|--|--|---|---|
| <b>Sphère privé</b>                        |  | <b>Sphère publique</b>                                      |   |
| <b>Composantes de l'autonomisation</b>     | <b>Indicateurs</b>   | <b>Composantes de l'autonomisation</b>                      | <b>Indicateurs</b>  |
| Économique                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux ressources productives</li> <li>- Contrôle des ressources productives</li> <li>- Connaissance managériale, sur le budget, l'entreprise, le crédit...</li> <li>- Accès et contrôle de la femme aux ressources de la famille (budget, actifs, revenu...)</li> <li>- Contribution relative aux besoins de la famille</li> <li>- Support familial dans les engagements économiques</li> </ul> | Social  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité des femmes dans la sphère sociale</li> <li>- Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux</li> <li>- Changements dans la division des tâches et utilisation du temps</li> </ul> |
| Socioculturel                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté de mouvement</li> <li>- Liberté de penser</li> <li>- Capacité à accéder aux services sociaux</li> <li>- Absence de discrimination auprès des filles, éducation des filles</li> <li>- Division des tâches ménagères</li> <li>- Mobilité de la femme à l'intérieur et l'extérieur du lieu de résidence</li> </ul>   |   |   |
| Cognitifs                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiance</li> <li>- Estime</li> <li>- Ambition</li> <li>- Sens donné à l'action</li> <li>- Vision du futur</li> <li>- Confiance et estime de soi dans la famille</li> <li>- Bien-être psychologique dans la famille</li> <li>- Sentiment d'appréciation dans la famille</li> </ul>   |   |   |
| Socioculturel                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté de mouvement</li> <li>- Liberté de penser</li> <li>- Capacité à accéder aux services sociaux</li> <li>- Absence de discrimination auprès des filles, éducation des filles</li> <li>- Division des tâches ménagères</li> <li>- Mobilité de la femme à l'intérieur et l'extérieur du lieu de résidence</li> </ul>   | Socioculturelle   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité des femmes dans la sphère sociale</li> <li>- Participation à des groupes non-familiaux et à des réseaux sociaux</li> <li>- Changements dans la division des tâches et utilisation du temps</li> </ul> |

|                |  |                |  |
|----------------|--|----------------|--|
| Interfamiliale | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habilité à négocier</li> <li>- Habilité à communiquer</li> <li>- Habilité à défendre ses droits</li> <li>- Habilité à chercher du support</li> <li>- Participation à la prise de décision familiale sur les institutions sociales</li> <li>- Contrôle sur la décision des seconds mariages</li> </ul> | Interfamiliale | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements dans les institutions du mariage (âge de la mariée, choix du mari, possibilité de divorce, absence de dot...)</li> </ul>  |
| Politique      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice du droit de vote</li> <li>- Participation des organisations</li> <li>- Support familial dans l'exercice du droit de vote</li> <li>- Support familial dans la participation aux organisations</li> </ul>  | Politique      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des femmes en tant que groupe</li> <li>- Mobilisation ou engagement des femmes dans le système politique local</li> </ul>  |
| Cognitif       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiance</li> <li>- Estime</li> <li>- Ambition</li> <li>- Sens donné à l'action</li> <li>- Vision du futur</li> <li>- Confiance et estime de soi dans la famille</li> <li>- Bien-être psychologique dans la famille</li> <li>- Sentiment d'appréciation dans la famille</li> </ul>                   | Cognitif       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscience collective des injustices et du potentiel de mobilisation</li> <li>- Identification de l'individu aux problèmes de la communauté, conscience de ces problèmes</li> </ul> |

*Source : Construit à partir de Kabeer (1999, 2001), Malhora et coll. (2003), (Malhotra et al., 2002), Nelson et al. (2001), ACDI (1997), Rowlands (1998), Dominguez (2005), UN (2001)*